

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LEGISLATION DE LA SESSION 1875-1876

Le 24 décembre 1875, le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec a sanctionné quatre-vingt-huit actes ou nouvelles lois. C'est le devoir de tous les citoyens de prendre connaissance de ces lois. Le législateur a décrété, il n'y a pas très longtemps (31 vict. ch. 8), que tout acte qui n'était pas déclaré acte privé devait être considéré comme acte public, renversant par là les dispositions de l'article 10 du Code Civil qui reconnaissent comme public que l'acte qui a été déclaré tel. L'amendement a donc posé le principe contraire. Chaque citoyen étant tenu de prendre connaissance des actes publics il s'en suit que le 24 décembre dernier nul ne pouvait plaider ignorance des quatre-vingt-huit lois nouvelles qui ont vu le jour pendant la dernière session du Parlement de la Province de Québec.

Malheureusement, ces lois, devenues en force le 24 décembre 1875, n'ont été publiées que dans le courant d'avril 1876. Il s'est écoulé quatre mois entre la promulgation et la publication, retard très préjudiciable en certains cas. Il y a plus. Les statuts ne sont distribués gratuitement qu'à un petit nombre de personnes ; et encore, ceux qui peuvent se les procurer ont beaucoup d'hésitation à entreprendre la lecture de ces infolios remplis d'une prose indigeste. Les législateurs devaient au moins faire publier dans la *Gazette Officielle* les lois d'une application générale, dès l'époque de leur sanction. On remédierait par là aux inconvénients graves qui résultent des retards apportés à la publication des statuts par l'imprimeur de Sa Majesté.

Les lois de la dernière session, connues sous le titre : *Statuts de Québec*, 39 *Victoria*, 1875, se divisent en quatre-vingt-huit chapitres que nous allons succinctement passer en revue, sans nous arrêter cependant aux actes qui s'occupent d'affaires administratives et non judiciaires.

La plus étendue, la plus importante peut-être de toutes ces lois concerne les notaires : *Acte pour amender et refondre les différents actes concernant le notariat en cette province*. Le grand nombre de dispositions législatives qui reféraient à cette matière entraînaient de graves inconvénients. C'est pourquoi on a senti le besoin d'amender et refondre les lois relatives à la profession de notaire.

L'acte du notariat est rédigé avec un soin scrupuleux. On voit que le législateur n'a pas voulu passer à la hâte et qu'il a soumis son travail au creuset de l'examen. L'ensemble offre de l'unité et chaque partie entre dans des développements où la clarté du texte le dispute à l'étendue des dispositions. En parcourant la série déjà longue de nos statuts on trouve peu d'actes aussi bien rédigés, aussi complets en eux-mêmes.

La loi en question commence par établir les fonctions, droits, privilèges et devoirs des notaires. " Les notaires, dit la clause quatrième, sont des fonctionnaires publics établis pour recevoir les actes et contrats auxquels les parties doivent ou veulent faire donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique ; pour en assurer la date, en conserver le dépôt et en avoir la garde, en délivrer des expéditions, copies ou extraits authentiques." Ils sont institués à vie, avec juridiction dans toute la province. Ils ne sont tenus de prêter leur ministère que sur paiement immédiat de leurs honoraires et déboursés, lesquels sont réglés par tarifs faits par la Chambre des Notaires. Dans l'exercice de leurs devoirs professionnels ils sont sous la sauvegarde de la loi. L'acte les exempte d'accepter aucune charge municipale. L'exercice de leur profession est incompatible avec celle d'arpenteur, de médecin, et d'avocat ; ils ne peuvent non plus pratiquer comme notaires et exercer les fonctions de protonotaires, député protonotaire, shérif, député shérif, régistrateur et député régistrateur.

Les notaires ont droit à des émoluments ou honoraires pour les actes qu'ils reçoivent et les services professionnels qu'ils rendent, en sus de leurs déboursés. Dans la classe des services professionnels susceptibles d'émolument sont compris, entre autres, les voyages, vacations, consultations, écrites ou verbales, et examens de pièces et papiers. Le notaire en est cru à son serment quant à la nature et à la durée des services rendus. Toutes les parties à un acte sont solidaires pour le paiement des frais, et aucun acte ou copie d'actes ne peuvent être exigés, à moins d'en payer le coût et les arrérages. Naturellement, il ne peut se dessaisir de ses minutes, si ce n'est dans les cas prévus par la loi ; il ne peut les détruire, ni les altérer, ni les supprimer. Pour être reçu notaire

il faut être sujet britannique, du sexe masculin, majeur d'âge, et subir un examen satisfaisant. On peut se présenter à la pratique avant sa majorité, mais il est défendu de pratiquer avant d'avoir atteint 21 ans révolus. Il faut de plus prêter les serments d'office et d'allégeance et faire une déclaration au secrétaire de la Chambre des Notaires contenant les noms, prénoms, date de l'admission, lieu de la résidence, etc., pour, le tout, être entré sur un tableau général des notaires pratiquants. A défaut de fournir ces informations le notaire pratiquant est soumis à certaines peines disciplinaires.

La seconde partie de la loi se rapporte aux actes notariés, leurs formes ou formalités et leurs effets.

Les actes notariés sont ceux qui sont reçus par un ou par des notaires publics ; ils sont considérés comme authentiques, font foi par eux-mêmes et sont rédigés en minutes ou en brevets. " L'acte en minute est celui qu'un notaire reçoit et qu'il garde dans son greffe pour en délivrer des copies ou extraits, à la différence de celui en brevet qu'il remet en original aux parties en simple, double, ou multiple."

Les notaires ne sont pas tenus d'écrire eux-mêmes les actes qu'ils reçoivent ; ils peuvent se servir de blancs imprimés.

La 53ième clause est si importante que nous la reproduisons ici en entier : " Tout acte notarié doit énoncer les noms, qualité officielle et lieu de résidence et la signature du notaire qui le reçoit, les noms, qualité et demeure des parties, avec désignation des procurations ou pleins pouvoirs et autorisations produits, le numéro de la minute, le lieu où l'acte est reçu, le fait de la lecture de l'acte, la signature des parties, ou leur déclaration qu'elle ne savent ou ne peuvent signer, et la cause, après interpellation de signer ; la présence, les noms, qualité officielle, demeure et signature du notaire assistant, ou la présence, les noms, qualité et demeure des témoins requis ; la date de l'acte. Il faut mentionner le nombre et l'approbation des renvois et sous renvois en marge et au bas de l'acte, le nombre et la nullité reconnue des mots rayés ou raturés, le nombre et l'approbation des lignes allongées. L'acte se clôt par la signature des parties, du notaire assistant ou des témoins et par celle du notaire instrumentant. Lorsqu'un acte ou figurent plusieurs parties est signé ou consenti par chacune d'elles à des jours et endroits différents, il sera loisible au notaire d'exprimer cette pluralité de date et de lieu en énonçant qu'à l'égard de cette partie l'acte a été signé et consenti tel jour et à tel lieu, et qu'à l'égard de telle autre partie, il a été aussi signé à tel jour et à tel

endroit. Et l'acte ne sera clos et signé par le notaire que le jour de la dernière signature."

Il n'est pas nécessaire d'annexer les actes de procuration à la minute qui constitue l'acte principal. Il est également pourvu, par diverses clauses, aux renvois, ratures, apostilles, surcharges, interlignes, etc.

La clause 63 se rapporte aux actes en brevet. Voici ce qu'elle établit : "Peuvent être reçus et délivrés en brevets à la demande des parties, soit en simple, double ou multiple, les certificats de vies, quittances partielles, procurations, autorisations, actes de notoriété, quittances de loyer ou de fermage, de salaires, d'arrérages de rentes ou de pensions, obligations ou conventions purement personnelles, à moins toutefois que leur effet ne doive être perpétuel et se transmettre des parties contractantes à leurs hoirs ou ayant cause, déclarations, avis de conseils de famille, nominations et rapports d'experts, attestations des aveux et agissements, décharges de papiers et meubles, et autres dont l'effet ne peut être perpétuel, ou qui ne sont pas pour corroborer ou décharger l'effet d'un acte reçu en minute."

Il ne faut pas confondre les copies avec les extraits. Les copies sont la reproduction fidèle de la minute, ou annexe faite suivant les dispositions prescrites par le Code Civil ; l'extrait est fait aussi suivant les dispositions du même code. Le droit de délivrer telle copie ou extrait n'appartient qu'au notaire ou protonotaire qui en est le dépositaire.

Tout notaire est obligé de tenir un répertoire de ses actes reçus en minutes, et un index au répertoire.

La section cinquième pourvoit à la conservation des minutes, répertoires et index, et à leur dépôt.

Les greffes des notaires peuvent être cédés et transmis légalement à un confrère. Demande doit en être faite au lieutenant-gouverneur. Le cessionnaire pourra certifier les copies des actes ainsi cédés. Si le transport est autorisé par le gouverneur en conseil, le secrétaire provincial en donne avis dans la *Gazette Officielle*. Cette requête, dans tous les cas, n'est permise que si le notaire cessionnaire remplit les conditions suivantes : 1^o Produire un certificat de la Chambre des Notaires, signé par le président de la dite Chambre, qu'il n'est sous le coup d'aucune censure ni punition de la part de la dite Chambre des Notaires ; 2^o Accompagner la dite requête d'un rapport signé du notaire cessionnaire constatant le nombre et l'état des dites minutes, ainsi que le nombre des minutes manquant, et le secrétaire provincial informera le protonotaire du district de cette transmission ; 3^o Se pourvoir d'une voûte

de sûreté suffisante et à l'épreuve du feu et de l'humidité, pour y déposer les dites minutes, répertoire et index ; et chaque fois qu'il en est requis, il doit livrer la dite voûte à telle inspection que la chambre des notaires peut de temps à autre ordonner, en vertu d'un mandat sous le seing du président ou du vice-président de la dite Chambre, le contre-seing de l'un de ses secrétaires. La première inspection est toujours faite aux frais du requérant qui doit les payer immédiatement et avant de pouvoir obtenir l'ordre de possession du notariat à lui cédé et transporté.

Le chapitre troisième s'occupe du régime du notariat.

Il y a dans la province de Québec une seule chambre des notaires. Elle est une corporation et comme telle, elle jouit de tous les privilèges conférés à ces corps par la loi ; elle peut acquérir et posséder des biens meubles et immeubles et en jouir, pourvu qu'ils n'excèdent pas en valeur la somme de \$50,000.

Cette chambre est composée de 43 membres élus par les notaires pratiquants dans chaque district. Ils demeurent en fonction pendant trois ans. Le quorum est de douze membres. Il y a réunion de la chambre deux fois par an, alternativement à Montréal et à Québec. Les officiers sont : 1^o un président ; 2^o un vice-président ; 3^o deux secrétaires ; 4^o un trésorier ; 5^o un syndic. Le syndic est la partie poursuivante contre les notaires accusés devant la Chambre ou devant la Commission des accusations. L'élection des officiers a lieu tous les trois ans.

Quelles sont les attributions de la Chambre des Notaires ?

1^o De maintenir la discipline intérieure entre les notaires de sa juridiction, et de prononcer en dernier ressort l'application des censures et autres dispositions de discipline ;

2^o De prévenir et concilier tous différends entre notaire, et toutes plaintes et réclamations de la part des tiers contre les notaires à raison de leurs fonctions ; de donner simplement son avis sur les dommages qui peuvent en résulter ; et de réprimer par voie de censure ou autres dispositions de discipline, même de suspension ou de destitution, tout infraction qui en est l'objet, sans préjudice à l'action devant les Cours de justice, s'il y a lieu ;

3^o De délivrer, ou de refuser, après examen, tous certificats de capacité et d'admission demandés par les aspirants à l'étude ou à la pratique du notariat, et prendre sur ce sujet toute délibération ;

4^o Assigner devant elle, lorsqu'il est nécessaire, tout notaire du ressort de sa juridiction ;

5^o De changer de temps à autre, si elle le juge à propos, son quorum pour l'expédition des affaires de routine, mais tel quorum ne doit pas être moins de cinq membres présent ; et lorsqu'il s'agit

de prendre une décision quelconque sur les matières portées devant la Chambre, le quorum doit être de douze membres présents pour la dépêche des affaires, et de huit pour l'examen des aspirants à l'étude ou la pratique de la profession ;

6° Suivant la gravité des cas et conformément aux dispositions de cet acte, de punir d'elle-même ou au moyen de l'action de la Commission des Accusations, tout notaire du ressort de sa juridiction, et ce par l'imposition de toute ou aucune des peines disciplinaires définies et énumérées dans la section 177 du présent acte, et des diverses amendes prescrites dans les différentes sections de cet acte ;

7° De faire les règles et règlements qui de temps à autre sont trouvés convenables pour l'administration et la régie des matières sous son contrôle, et pour la due exécution du présent acte.

Une Commission dite des accusations, composée de cinq membres, a pouvoir d'entendre et décider les poursuites portées contre les notaires pour indiscipline. Les jugements rendus par la Commission doivent être motivés et par écrit ; il y a appel à la Chambre des Notaires.

Une contribution annuelle de \$4.00, imposée à chaque membre, contribue à la formation d'une bourse commune de la Chambre des Notaires.

La section cinquième se rapporte à l'examen et admission des aspirants à l'étude ou à la pratique du notariat.

Pour être admis à l'étude il faut subir un examen public devant la chambre des notaires et fournir la preuve que l'aspirant a reçu "une éducation libérale comprenant un cours complet d'études classiques." Pour être admis à la pratique il faut avoir servi de bonne foi comme clerc de notaire pendant quatre ans, ou trois ans si l'aspirant a suivi un cours universitaire et subi l'examen requis. Ces examens se font par la Chambre réunie en quorum, tant par écrit que de vive voix.

La clause 177 énumère les peines disciplinaires mentionnées plus haut ; ce sont les suivantes : 1° la privation de vote aux élections des membres de la chambre ainsi que dans les assemblées générales des notaires pendant un certain temps ; 2° la privation du droit d'éligibilité à la charge de membre de la Chambre ; 3° le rappel à l'ordre d'un membre de la Chambre, ce qui entraîne obligation pour lui de ne plus assister à la séance où il est rappelé à l'ordre, à moins de faire apologie à la Chambre ; 4° la censure ; 5° la déchéance comme membre de la Chambre des Notaires ; 6° la suspension de l'exercice de la profession de notaire qui entraîne de plein droit la déchéance de membre de la Chambre ; 7°

la destitution de la charge de notaire. Toutes ces peines disciplinaires sont imposées à la discrétion de la Chambre ou de la Commission des accusations, chacune selon ses attributions. Elles sont imposées séparément ou simultanément.

L'acte procède ensuite à énumérer les procédures qui accompagnent les poursuites intentées contre les notaires pour infractions disciplinaires.

Telles sont les dispositions principales de la loi des notaires. Nous allons maintenant examiner les actes qui affectent plus spécialement notre droit civil. De ce nombre se trouve l'Acte pour amender la loi concernant les droits et obligations des aubergistes.

On sait que les aubergistes et les maîtres de pensions, jusqu'à la passation de cet acte, n'avaient pas le droit de rétention sur les effets et les bagages de leurs pensionnaires ou des voyageurs pour sûreté du paiement de leur créance. La loi ne leur donnait que l'action personnelle ; et si l'hôtelier ou le maître de pension s'avait de retenir ces effets, le propriétaire ne manquait pas de les saisir revendiquer. Il en est disposé autrement par le 39 vict. ch. 23, qui accorde le droit de rétention sur les effets des pensionnaires et le pouvoir de les faire vendre, après les trois mois du départ du pensionnaire, jusqu'au montant du paiement de la créance et des frais.

Ce statut limite aussi la responsabilité des auberges. Il ne sont plus tenus d'indemniser leurs hôtes pour toutes pertes ou dommages causés aux effets déposés à l'auberge " qui ne sera pas un cheval ou autre animal vivant, ou tout harnais lui appartenant, ou une voiture, d'un montant plus considérable que la somme de \$200.00, excepté dans les cas suivants, savoir :

1^o Dans le cas où tels biens ou effets auront été volés, perdus ou endommagés, par la volonté, la faute ou la négligence de tel aubergiste ou de tout serviteur à son emploi ;

2^o Dans le cas où tels biens ou effets auront été déposés chez lui expressément pour être confiés à la garde de tel aubergiste ;

Pourvu toutefois que dans le cas de tel dépôt le dit aubergiste pourra, s'il le juge à propos, poser comme condition de sa responsabilité que ces biens ou effets seront déposés dans une boîte ou autre réceptacle fermé et scellé par les personnes qui les auront déposés."

Pour se prévaloir de ses dispositions l'aubergiste doit les afficher dans les chambres de son hôtel.

L'article 1816 du code civil est amendé à ces fins.

Le chapitre 24 amende l'article 210 du code civil. Par cet amendement la femme séparée de biens peut poursuivre l'aliénation de

ses immeubles en obtenant l'autorisation de son mari, ou à défaut du mari, celle du juge. Le code ne lui laissait d'autre alternative que la permission du juge.

L'article 2179 du code civil est amendé par le ch. 25. Cet amendement oblige le registrateur à communiquer l'index aux immeubles à tous ceux qui désirent l'examiner sans déplacement, en payant l'honoraire légalement exigible. La loi le forçait déjà de communiquer, de la même manière, le livre de présentation et le registre.

Le chapitre 26 énonce à quelle date commence à courir le délai pour le renouvellement de l'enregistrement des hypothèques, après le cadastrage. Il est pourvu "qu'après le délai de deux années accordé par l'article 2172 du code civil, tel qu'amendé par l'acte 35 Vict. ch. 16 pour le renouvellement de l'enregistrement des hypothèques requis par cet article 2172, il est déclaré commencer et commencera à l'avenir, au jour fixé pour la mise en force des dispositions de l'article 2168 du code civil, dans la proclamation lancée à cet effet."

Voilà toutes les dispositions législatives de la dernière session qui peuvent affecter le code civil.

Le code municipal, déjà si mutilé dans ses dispositions originaires par le 35 Vict. ch. 8 et le 36 Vict. ch. 21, est rendu presque méconnaissable par le 39 Vict. ch. 29. Ce dernier statut ne contient pas moins de vingt-cinq amendements notables. Il serait long, peut-être oiseux, de les citer ici *in toto*.

Nous passerons, sans nous y arrêter, le statut relatif aux assureurs les obligeant à prendre une licence. Cette loi ainsi que l'*acte pour aider à subvenir aux fins de l'administration de la justice*, imposent de nouveaux droits payables à la Couronne.

Le chapitre 13 et le chapitre 14 contiennent, le premier, des amendements à l'acte électoral de Québec; le second, des amendements à l'acte des élections contestées de Québec.

Le chapitre 15 amende la loi concernant l'instruction publique. Par cet acte le département de l'instruction publique est remis à la charge d'un surintendant nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les pouvoirs lui sont conférés par l'exécutif et il agit d'après les instructions du Conseil de l'Instruction Publique.

Le Conseil de l'Instruction Publique se divise en deux sections; la partie catholique romaine composée des évêques de la Province et d'un nombre égal d'autres personnes, et la partie protestante composée de sept personnes, dans la proportion d'un tiers sur la totalité du conseil.

Le surintendant est président du conseil.

Tout ce qui, dans les attributions du conseil concerne spéciale-

ment les écoles de l'instruction publique en général des catholiques romains, est de la juridiction exclusive du comité catholique romain du conseil. De même, tout ce qui dans ces attributions concerne spécialement les écoles de l'instruction publique en général des protestants, est de la juridiction exclusive du comité protestant. Les inspecteurs d'écoles, les professeurs, directeurs et principaux des écoles normales, les secrétaires, les membres des bureaux d'examineur, sont nommés ou destitués par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du comité du Conseil de l'instruction publique catholique romain ou protestant, selon que ces nominations ou destitutions concernant les écoles catholiques ou protestantes.

Le chapitre 23 amende le chapitre 21 des S. R. B. C. concernant les inhumations et les exhumations. Un juge de la Cour Supérieure peut accorder, sur preuve des faits, les conclusions d'une requête alléguant la nécessité d'exhumer des corps inhumés dans une chapelle ou cimetière destiné au commerce. La permission de l'ordinaire est préalablement requise.

Le chapitre 19, concernant les inhumations dans les cimetières des catholiques romains, décrète que ces inhumations seront à l'avenir réglées par l'autorité religieuse seulement selon le jugement de l'ordinaire.

Le chapitre 20 pourvoit à la compilation des statistiques des naissances, mariages et causes de décès dans la province. Le département de l'agriculture et des travaux publics est chargé de ce soin. Des blancs seront envoyés aux protonotaires pour fournir les informations voulues. Ces blancs seront distribués aux fonctionnaires civils dans chaque localité et devront être remplis soigneusement. Des dispositions spéciales sont mises en force dans les cas d'épidémie.

Le chapitre 31 définit la juridiction de la cour des magistrats de district, en matière civile. Il est décrété que leur juridiction ne va pas au-delà des limites assignées par la 35 Vict. ch. 9, et les actes antérieurs à cette dernière loi.

Le chapitre 34 amende le chapitre 77 des S. R. C. concernant les arpenteurs et les arpentages.

Pour être admis clerc d'arpenteur il faut subir un examen devant le bureau des examinateurs d'arpenteurs. L'aspirant doit être capable d'écrire correctement sa langue maternelle et avoir de bonnes notions sur la géographie générale du globe et du Canada en particulier, l'arithmétique, la géométrie, la minéralogie, etc. Le mot clerc d'arpenteur est substitué au mot apprenti. Il

est ensuite pourvu à la manière d'établir les lignes latérales, directrices, de division et de front.

Le chapitre 36 érige civilement certaines paroisses démembrées du territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame de Montréal. Ces paroisses sont St. Gabriel, St. Paul, Ste. Cunégonde, St. Jean-Baptiste et Sacré Cœur de Jésus.

Tels sont les principaux actes contenus dans le statut de 1875. Ceux qui ne sont pas mentionnés ici participent plutôt de la nature des actes privés. Ce sont des chartes d'incorporation de villes, villages, municipalités et compagnies. Ils n'offrent partant aucun intérêt public.

Dans la seconde partie de cette étude, nous passerons en revue les travaux législatifs de la dernière session fédérale.

EDMOND LAREAU.

MONSEIGNEUR ALEXANDRE MACDONELL.

VII

suite et fin)

Après tout ce que nous avons vu du civisme et de la générosité du grand Evêque, il semble que nous devrions nous dispenser de rappeler le patriotisme dont il fit preuve en toutes circonstances. Mais il est des faits qu'on ne nous permettrait pas de négliger.

Nous avons déjà vu quelle fut sa conduite noble et ferme, en 1812, alors que les populations des Etats-Unis, trompées par le langage de leurs hommes d'Etat, croyaient avoir bon marché du Canada. Depuis plusieurs années ils s'étaient accoutumés à regarder nos provinces comme une conquête si facile qu'elles pouvaient déjà être considérées comme colonies de l'Angleterre. La fidélité des Canadiens aux principes constitutionnels les détrompa bientôt. Mais, pour ce qui est de Monseigneur Macdonell en particulier, il appela aux armes le régiment *Glengarry Fencibles* et en recommanda l'organisation immédiate. Il fit lever quelques bataillons de milices dans le district de l'Est pour grossir ses rangs. Il leur inspira son enthousiasme, il les enhardit et les dirigea si bien que, non seulement ils défendirent leurs frontières, mais qu'ils portèrent la guerre dans le pays ennemi et réussirent, après un combat acharné à s'emparer d'Ogdensburg comme nous l'avons déjà raconté ci-dessus.

En 1837, lorsque l'émeute, qui prenait les proportions d'une révolte, eût ébranlé bien des dévouements, l'expérience de Monseigneur Macdonell lui fit comprendre le péril. Toujours anxieux de faire respecter les règles de l'Eglise, Sa Grandeur conféra, avec ses collègues dans l'Episcopat, des misères du temps, et usa de tous les moyens pour empêcher le mouvement insurrectionnel de deve-

nir général et de flétrir le caractère national ; car, presque toujours, les fautes des particuliers affectent le gros de la nation, surtout chez les esprits peu réfléchis. Le grand prélat ne recula devant aucune considération pour engager les promoteurs des troubles et les fauteurs du désordre à revenir à des sentiments de loyauté et d'attachement sincères à la Couronne. " Le but de ces agitations, écrivait le pieux Evêque, n'est pas tant le désir de voir les espérances nationales satisfaites ou d'amener des améliorations dans la condition des peuples, que celui de créer des embarras au gouvernement, dans la fermeté duquel les esprits remuants trouvent obstacle à l'exécution de leurs projets subversifs ou à la réalisation d'utopies creuses et souvent malsaines. Les mutins, en effet, ont d'ordinaire à se venger de ce que leurs prétentions ont été méconnues, de ce que leurs projets, tramés dans l'ombre, ont été déjoués, de ce que l'autorité les tient à l'écart, parce qu'elle a pour mission de comprimer les méchants et de faire respecter les droits acquis, que les mauvais citoyens cherchent à compromettre ou affectent de méconnaître."

Agissant d'après ces grands principes, le vénérable prélat cherchait tous les moyens d'éclairer le peuple trompé par les verbeuses harangues des prétendus chefs du mouvement. C'est ainsi que l'autorité attaquée à diverses reprises, trouva dans le plus dévoué de ses fils, un défenseur habile et vigilant, que ses grands talents, son expérience et sa fermeté rendaient redoutable aux agitateurs. Il ne sépara jamais sa cause de celle de ses compatriotes et sut, avec un talent merveilleux, élever leurs esprits, dans les moments d'alarme, au niveau des dangers.

On se fera une meilleure idée des labeurs et des peines que le prélat eut à soutenir, comme aussi de ses opinions à l'égard du Souverain en lisant une de ses lettres que nous reproduisons. Elle est adressée à Son Excellence Sir Francis Bond Head, alors Lieutenant-Gouverneur de la Province de Haut-Canada (1) qui sembla un instant oublier ou méconnaître les services éminents du magnanime Evêque de Kingston. Ne nous semble-t-il pas entendre Saint-Paul obligé de se louer des immenses travaux qu'il avait accomplis, et énumérant les persécutions qu'il avait subies dans le cours de son apostolat. On y trouvera le chiffre des fondations dont ce grand Evêque avait déjà doté son diocèse. Après l'avoir lue on convien-

(1) Sir F. B. Head administra la Province Supérieure, de novembre 1835 à 1838. Ce brave militaire jouit d'une meilleure réputation comme homme de lettres que comme administrateur. Il fut du nombre de ces grands écrivains auxquels l'Etat faisait une pension annuelle. Sir Frs. B. Head est décédé le 20 juillet dernier, à Duppas Hall, Croydon, en Angleterre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

dra que, si le prélat fut exposé à une mesure cruelle, il en sortit avec toute la dignité d'une belle âme.

EXTRAIT d'une lettre de Monseigneur Macdonell à Son Excellence Sir Francis Bond Head, Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada, etc., etc.

.....

“ Durant cette période il m'a fallu parcourir le pays depuis le Lac Supérieur jusqu'aux limites du Bas-Canada pour remplir mes devoirs pastoraux, transportant parfois les ornements sacrés à cheval, quelquefois sur mon dos et même dans des canots d'écorce, vivant avec les sauvages, sans autre nourriture, que leur cabane et leur chasse, traversant les grands lacs et les rivières dans leurs frêles esquifs, sans être protégé contre la pluie, contre les vents tempétueux de l'automne et du printemps. Je n'ai jamais enduré de moindres fatigues et privations parmi les émigrés, dans leurs huttes exposées à toute l'intempérie des saisons, et nullement pourvues des choses nécessaires à la vie. C'est ainsi que j'ai employé mon temps et que j'ai usé ma santé depuis que je suis dans le Haut-Canada.

“ La construction de trente-cinq églises et chapelles catholiques, grandes et petites est due à mes efforts, quoique plusieurs ne soient pas encore achevées, et les services de vingt-deux ecclésiastiques, dont la plupart ont été formés à mes frais, prouvent suffisamment que je n'ai pas négligé mes fonctions spirituelles. Je puis produire dès documents qui prouveront que depuis que j'ai établi mon séjour en cette province, j'ai dépensé trente mille louis de mes propres fonds, outre ce que j'ai reçu d'ailleurs pour construire des églises, des chapelles, des presbytères, des maisons d'école, pour former des jeunes gens pour l'Eglise et pour l'avancement de l'éducation en général.

“ Le premier régiment de volontaires de Glengary a été levé par mon influence, comme corps catholique durant la révolte d'Irlande. J'ai partagé alors leurs dangers et leurs fatigues dans ce malheureux pays, et je n'ai pas peu contribué à réprimer la rapacité du soldat et à ramener le peuple au sentiment de son devoir et à la soumission aux lois. On peut trouver dans les Bureaux du Gouvernement, à Toronto, d'amples et honorables témoignages de mes services et de ma conduite.

“ Le second régiment de Glengary a été levé en cette Province lorsque le Gouvernement des Etats-Unis commit une invasion et voulut faire la conquête du Canada. Il a été organisé par mon influence. Sa Majesté George IV et aussi George III ont reconnu

par l'entremise du secrétaire d'Etat, Lord Bathurst, mon zèle à servir le pays et mes efforts à défendre la Patrie.....

La lettre ci-dessous, adressée par Monsieur William Fraser à Monseigneur Macdonell donnera quelque idée de l'Etat de la religion catholique dans le Haut-Canada, alors qu'il y arrivait deux ou trois mille jusqu'à dix mille émigrés par année.

(COPIE) TRADUCTION (1)

KINGSTON, 11 OCTOBRE 1824.

Monsieur,

Je pense qu'il est de mon devoir, à présent que je suis de retour des pays hauts, de vous rendre compte de ma mission. Je suis demeuré quinze jours à York (2) occupé à entendre les confessions, à donner des instructions spirituelles, y disant la messe tous les jours. De là je passai à Niagara, où je trouvai encore plus à faire qu'il ne m'était possible. J'y suis demeuré quatorze jours; chaque moment était bien employé; et, plus je retardais à partir, plus il se présentait d'ouvrage. Comme j'avais employé un mois entre Niagara et York, je songeai à revenir à mon poste; mais le soir précédent deux hommes vinrent de Dundas, qui est à soixante milles au-dessus de Niagara, tout-à-fait à l'extrémité du lac Ontario, me demandant, me priant, me suppliant d'aller avec eux. Ils gagnèrent sur moi de les accompagner. Arrivé à Dundas, je vis que je ne faisais que commencer la mission. Dundas, et les contrées d'alentour, sont remplis de catholiques et jamais il n'y avait encore paru de prêtre catholique, au souvenir du moins d'aucun des habitants. J'aperçus aussitôt que tout était dans le plus déplorable état, comme vous pouvez juger aisément en apprenant que plus de deux cents quarante personnes me suivaient en foule et étaient assemblées quatre jours avant mon arrivée, attendant avec impatience que je parusse. De ce nombre soixante-quinze n'avaient pas été baptisées; des familles entières croissaient dans l'ignorance; et, toute la foi que les plus instruits d'entre eux possédaient était que leurs ancêtres avaient été catholiques. Cette étincelle de foi, à moitié éteinte, a été, ces années dernières, plus ou moins ranimée et soutenue par l'intervention de quelques zélés Irlandais catho-

(1) Cette lettre a été ainsi traduite de l'Anglais, il y a plus de quarante ans, par une plume anglaise. Ceci explique le négligé de certains passages où l'on rencontre des expressions peu exactes.

(2) Aujourd'hui Toronto.

liques. Voyant les choses dans cet état, je leur dis à tous qu'il ne me semblait pas pouvoir mieux employer mon temps qu'à leur rendre service, et que, s'ils voulaient me venir trouver avec assiduité et régularité, je demeurerais vingt jours auprès d'eux; ce qu'ils me promirent unanimement et exécutèrent fidèlement. Je me flatte de n'y avoir pas perdu mon temps. Nous avons obtenu un emplacement pour bâtir une église dans Dundas; et, avant mon départ, ils avaient déjà commencé à couper le bois nécessaire. De Dundas je retournai à York et je tentai d'en revenir par terre afin de visiter *Smith's Creek*, Marmora et Belleville; mais trouvant les chemins très mauvais et prévoyant qu'il fallait prendre un mois pour la desserte des catholiques entre York et Kingston, et retourner bientôt après; je me suis décidé à revenir ici par eau et je dois repartir demain matin dans le bateau à vapeur pour aller au fond de la Baie de Quinté. Il m'est impossible dans mes embarras présents de vous donner un détail de l'état des affaires dans cette partie. Ce que je puis dire, c'est que de toute ma vie j'en ai éprouvé de consolation plus grande que pendant cette dernière mission. Vous ne pouvez vous former une idée de tout le bien qu'on peut faire en ce pays. Il y existe tant de zèle et d'empressement à entendre les prédicateurs catholiques que des missionnaires actifs, zélés et pieux pourraient tout mener devant eux. Le moment de faire du bien est arrivé, dans ces endroits écartés. Je suis un membre inutile qui ne suis pas digne d'enseigner les autres à cause de mes fautes; mais le Tout-Puissant peut se servir de l'instrument qu'il lui plaît. Lorsque je laissai Glengary pour venir ici, il n'y avait aucune église construite, ni aucune en contemplation, entre Glengary et le Détroit, excepté Kingston. Maintenant, grâce à Dieu, le père des miséricordes, la religion catholique a des établissements à Prescott, Belleville, Brockville, Marmora, Port Hope, Cay, York, Niagara et Dundas. Entre Prescott et Dundas il y a trois cent vingt-cinq milles. Le nombre de catholiques que j'ai vus est de quatre cent soixante. J'ai confessé trois cent quarante-cinq personnes et baptisé quatre-vingt-sept pendant mon voyage. Je vous rendrai compte de ma mission de la Baie de Quinté et des autres lieux à mon retour.

Je suis, etc., etc.,

(Signé,)

W. FRASER.

Un document, mis en 1837, devant les Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, corrobore ce que nous venons de lire dans la lettre de M. Fraser. Nous en extrayons quelques lignes qui suppléeront à ce qui y aurait été omis.

“ L'Evêché de Kingston comprend tout le Haut Canada, son érection ne date que de 1819. Quelques années auparavant, l'Evêque actuel, Monseigneur Macdonell, n'avait trouvé, à son arrivée dans le Haut-Canada que deux prêtres ; il y en a maintenant trente, en presque totalité Irlandais ou Ecosais, et un Coadjuteur depuis 1832. Ce Diocèse est un véritable pays de missions ; à part quelques villes habitées par des Anglais nouvellement arrivés, il n'est occupé, en grande partie, que par des sauvages.

“ La population totale, sans comprendre les tribus errantes, est évaluée à 170,000 âmes, sur lesquelles 70,000 environ sont catholiques. Sur ce nombre on compte 40,000 blancs et 30,000 sauvages convertis. On ne trouve dans ce vaste diocèse que trois églises en pierre, dont une dans chacune des ville principales, Toronto, Glengary et Kingston ; et environ soixante chapelles en bois, ou troncs d'arbres, couvertes d'écorces, dont chacune peut contenir à peine trente personnes. C'est dans le Haut-Canada que les Jésuites possédaient autrefois de si florissantes missions. En 1819, elles n'étaient plus qu'au nombre de dix à douze et la plus nombreuse ne comptait pas trois cents âmes. Ce nombre a beaucoup augmenté aujourd'hui puisqu'il est de quarante-neuf.

L'Evêque Macdonell faisait instruire à ses frais des jeunes gens qu'il choisissait et c'était pour lui un grand plaisir dans ses dernières années de les voir élever aux divers degrés de la cléricature ou de leur imposer les mains et de les envoyer prêcher la parole sainte. Il visitait sans cesse la Province et travaillait, avec un zèle constant à ranimer parmi les populations l'attachement à la religion, aux institutions catholiques et au bon ordre. Cependant, le grand Evêque voyait qu'il ne pourrait faire de bien durable qu'autant qu'il aurait des prêtres pour le seconder et que ces prêtres feraient leur résidence dans les paroisses qu'ils desserviraient. Il disait souvent :—“ Je n'ai pas vingt-cinq prêtres pour le service des paroisses et il m'en faudrait cent et même davantage.” Monseigneur, néanmoins, ne négligeait aucun moyen pour attirer des diocèses étrangers autant d'ecclésiastiques qu'il pouvait, par les ressources et les avantages qu'il leur offrait.

Enfin, pour couronner tant d'œuvres, Monseigneur Macdonell légua, en mourant, sa maison de Kingston, à laquelle nous faisons allusion plus haut, pour qu'elle fût convertie en une école de filles, sous la direction des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Cet établissement d'éducation, l'un des plus florissants de la Province Supérieure, est encore sous leur bienfaisante direction. Sa Grandeur sentait le besoin de fonder une institution de cette importance dans l'intérêt des familles catholiques qui, jusque

là, se trouvaient obligées, fort souvent, de laisser l'éducation de enfants à des mains suspectes. Le prélat s'était occupé, pendant bien des années, à réaliser le projet de fonder une maison d'Ursulines en sa ville épiscopale. Plusieurs fois il avait eu des entrevues à ce sujet avec les dames Ursulines de Québec ; il avait même envoyé quelques demoiselles, qui désiraient se vouer à l'enseignement, faire leur éducation au monastère de cette ville et s'imprégner de l'esprit de l'Ordre, dans le but de leur confier plus tard, la direction du Couvent qu'il se proposait de fonder. Une de ces demoiselles, sa nièce, s'est affiliée à la maison de Québec ; et, pendant bien des années, elle y a édifié les vierges du cloître. Il faut néanmoins l'avouer, les fonds nécessaires à la fondation d'un pareil établissement, firent toujours défaut ; mais ce n'est néanmoins, qu'à la dernière heure que l'illustre Evêque abandonna ce projet si cher à son cœur.

Le 11 juin 1839, Sa Grandeur posa la première pierre d'un Collège catholique qu'Elle construisait dans Selma-Park, à Kingston. Le prélat était accompagné en cette circonstance solennelle de son Coadjuteur, Mgr. Gaulin, de son Grand-Vicaire, M. McDonald et d'une foule d'autres citoyens distingués. Il fit abattre des pins séculaires, qu'il eût été heureux de conserver pour miner et extraire des carrières qu'ils recouvraient la pierre nécessaire pour cette construction ainsi que pour celle de la nouvelle Cathédrale et pour l'érection d'une maison à l'usage des Religieuses.

L'Evêque avait imprimé à l'enseignement, dans son Diocèse, un élan, un développement inconnus jusqu'alors. On voyait par la direction qu'il donnait à ses travaux que l'honneur de la Religion et l'amour de ses concitoyens étaient les deux grands mobiles de ses actes. La population se multipliait dans une proportion inouïe par le flot continuellement croissant de l'immigration, mais la puissance de son génie permettait au grand Evêque de ne pas rester au-dessous des besoins de son peuple. A la satisfaction des amis du pays, il avait entrepris de fonder le Collège de Régiopolis et d'en faire une pépinière d'hommes d'élite où le Sanctuaire, le barreau et les diverses professions iraient recruter des sujets, des appuis et même des ornements. Il voulait enseigner aux élèves du Collège qu'il projetait, toutes les parties de la science ecclésiastique et prendre tous les autres moyens de la faire fleurir dans son Clergé. En effet, sans cette science, le clergé s'affaiblit, le culte perd de sa dignité, et les choses saintes sont traitées avec une criminelle indifférence. Comme on l'a déjà fait remarquer, Monseigneur avait compris de bonne heure la nécessité de grossir, ou du moins d'alimenter, pour le nouveau Diocèse, la milice du Sanc-

tuaire : aussi s'était-il appliqué à former des jeunes gens aux connaissances et aux vertus que requiert le ministère des autels. Auprès de lui s'étaient succédés bon nombre de sujets élevés, par ses soins, aux ordres sacrés, pour lesquels il avait toute l'affection d'un père et qui, bien qu'éloignés, le consultaient sur les meilleurs moyens de diriger la portion du troupeau confiée à leur zèle.

Pour faire réussir les projets qu'il méditait dans l'intérêt public, et pour en accélérer les succès, Mgr. Macdonell tourna ses regards vers l'Europe. Il y avait laissé des personnes qui se rappelaient encore la sagesse de ses conseils et qui aimaient à s'associer à ses œuvres religieuses. Ses vertus, ses mérites, ses services rendus à la cause publique le plaçaient très-avantageusement dans l'estime des amis du bien. Sa Grandeur voulut aussi intéresser aux œuvres qu'Elle avait en contemplation les conseils centraux de l'association de la Propagation de la foi, œuvre bénite, qui étend sa sollicitude sur toutes les missions.

VIII

Le vertueux prélat avait près de soixante-dix-huit ans lorsqu'il se décida, dans l'été de 1839, à traverser encore une fois les mers, malgré son grand âge, et les infirmités qui en sont la suite, quoique sa santé fut toujours excellente, selon ses propres expressions.

Il s'embarque !... le soin de ses jours, de son repos ne devait aucunement nuire aux intérêts de sa chère église. Chez lui la tête et le cœur, comme toujours, étaient bien. Sa conversation avait toujours le même charme. Sa Grandeur, arrivée à Liverpool le premier Août, se rendit à Londres presque aussitôt et les affaires l'y retinrent quelques semaines.

Monseigneur visita encore une fois la Haute et Basse-Ecosse, l'Irlande du nord au sud et retrouva à la vue de la terre natale, ces émotions dont la distance des lieux et l'éloignement des temps n'affaiblissent jamais le charme.

Le bon Evêque dans le parcours de sa visite donnait à tout le monde des renseignements sur les familles qui composaient son immense troupeau et savait intéresser toutes les classes de la société aux œuvres qu'il avait en contemplation ; il en calculait les frais à ses amis. Il leur énumérait les avantages qui devaient résulter pour ses chères ouailles, de l'augmentation de la population par une immigration forte et accélérée. Il leur démontrait les avantages que le pays offrait à la classe agricole et les moyens d'éducation présentés à la jeunesse, etc., etc. C'était avec zèle et avec chaleur qu'il travaillait à la réalisation de ses projets par tous

les moyens qui s'offraient à sa disposition lorsque la mort l'arrêta!...

Ainsi celui qui avait été si longtemps l'apôtre de la religion dans le Haut-Canada, mourut dans l'exercice même de la charité. Ce grand Evêque finit ses jours en collectant des secours pour hâter la prospérité de l'Eglise dans une grande province! On peut donc dire à bon droit qu'il lui sacrifia son existence.

Au mois d'octobre Monseigneur Macdonell était passé en Irlande. Entre Clonmell et Waterford le froid le fit souffrir tellement que le prélat dut s'arrêter quelques semaines à Carlow, à Glongowes et à Dublin. S'étant néanmoins rétabli, Sa Grandeur se rendit le 4 janvier 1840 au château de Gosford, puis à Armagh, chez le Primat, l'Illustrissime Archevêque Crolly. Il y écrivit des lettres qui sont marquées au coin de cette bienveillance habituelle qu'il savait mettre même dans ses écrits.

En quittant Armagh, Monseigneur Macdonell voulut se rendre à Dumfries, port de mer en Ecosse, chez le Révd. M. William Reid, prêtre desservant cette petite ville, chef-lieu du comté de Dumfries. Sa Grandeur étant arrivée en ce lieu samedi, le onze janvier, sur les quatre heures du matin, par la malle-poste descendit d'abord à l'hôtellerie. C'était par pure délicatesse que l'Evêque ne se présentait pas tout d'abord chez son vieil ami M. Reid dont la résidence n'était qu'à huit ou dix arpents plus loin. Affaissé, abattu, le prélat avoua qu'il avait voyagé toute la nuit pour se rendre de Belfast à Dumfries. En mettant pied à terre l'illustre voyageur prit le lit et le quitta sur les onze heures pour faire un léger déjeuner; et sur les deux heures de l'après-midi il reçut la visite de son ami M. Reid, qui l'invitait, le pressait même de prendre logement chez lui et qui lui reprocha de n'être pas descendu à son presbytère dès son arrivée. A toutes ces invitations et à ces prévenances amicales le vieil Evêque se refusa en disant qu'il ne pouvait pas consentir à s'éloigner de son lit ni se permettre d'aller imposer l'embarras de son indisposition à un ami qu'il avait cru ne pas devoir importuner surtout par un samedi soir, puisque tant de personnes réclamaient d'ordinaire son ministère ce jour là. Il s'engagea néanmoins à se rendre à sa demeure hospitalière, le lendemain même le dimanche, si le ciel lui accordait encore assez de force et de vigueur. Monseigneur s'y transporta en effet le lendemain; mais il y arriva absolument hors d'haleine et incapable même d'y parler. Ayant néanmoins repris vigueur après quelques instants de repos, le pieux Evêque demanda s'il lui serait permis de dire la messe. Malgré les observations des personnes présentes,

qui l'engageaient à s'en dispenser, le pontife se décida à célébrer les saints mystères; mais ce dernier effort parut l'épuiser.

Ce ne fut que moyennant l'assistance de quelques personnes que Monseigneur de Kingston, après avoir accompli ses devoirs religieux put revenir de la chapelle au presbytère qui lui était contigu.

En reprenant sa chambre le vénérable prélat, qui était très affaibli, prit le lit; et s'étant reposé tout le jour put, sur le soir, montrer une meilleure santé. Il donna à ses amis réunis autour de lui la satisfaction de passer toute la soirée avec eux. La nuit fut encore pénible et laborieuse, le bon Evêque parut affecté d'une difficulté bien grande à respirer. Il déclara avoir autrefois souffert de ce malaise, mais pas depuis quelques années.

Cependant, le lundi, Sa Grandeur se remit et son état de santé fut tel qu'Elle pût dîner avec un ami accouru d'Edimbourg pour lui présenter son hommage. Ses vues pour l'avancement de la Religion dans le Haut-Canada, son projet d'aller à Londres d'abord, puis à Rome, où le vertueux Evêque voulait rendre compte en personne, au Chef Suprême de l'Eglise, de l'état de son diocèse, et du désir d'emmener avec lui un grand nombre d'ecclésiastiques, furent constamment les sujets de sa conversation.

Monseigneur prit le lit, le soir, sur les dix heures et jusque vers minuit, tout alla assez bien. Puis, alors tout changea. Sur les quatre heures du matin, le prélat se plaignit du froid et demanda assistance. Bientôt un médecin fut mandé auprès de lui en toute hâte et le bon docteur Blacklock arriva; mais la maladie était mortelle et progressait avec une indicible célérité; c'était pour cela qu'on appelait les secours de l'art pour la combattre. Toutes les lumières de la science et toutes les ressources du dévouement le plus affectueux étaient inutiles (1). Le grand prélat rendit sa belle âme à Dieu, mardi, le 14 janvier 1840, à quatre heures et demi du matin.

C'est sans effort, sans la moindre souffrance apparente, que le vénéré Pontife rendit le dernier soupir. Dieu lui avait épargné les horreurs de l'agonie et à ses amis le chagrin d'en être les douloureux témoins. Les médecins attribuèrent sa mort à l'ossification des membranes du cœur.

Son ami, Monsieur Reid, lui avait donné l'Extrême-Onction et avait même pu réciter auprès de lui les prières des mourants. La

(1) Le docteur Blacklock avait alors un frère dans le Haut-Canada. Par l'infuence de Monseigneur Macdonell, il s'était converti au catholicisme et le docteur en avait d'abord montré de l'humeur; mais quand il fut requis de donner ses services professionnels au grand prélat, il se montra empressé, prévenant et plein de courtoisie.

grande âme, épurée par les sacrifices et par la plus constante abnégation, quitta le monde fortifiée par les secours de la Religion.

Ainsi mourut Mgr. Macdonell avec le chagrin d'être éloigné de son troupeau, mais chéri tous ceux qui avaient été les objets de sa constante affection, de ses inquiétudes, de ses souffrances et des sacrifices héroïques qui perpétueront sa mémoire et le rendront toujours chère aux enfants de l'Eglise et aux amis du pays. Heureusement la Providence l'avait conduit sous le toit hospitalier de son ami d'enfance et condisciple, le Révd. Monsieur Reid, qu'il avait connu et apprécié au Collège des Ecosais, à Valladolid, en 1789.

Le corps de Monseigneur Macdonell fut mis dans un cercueil de plomb, de l'avis de Monseigneur And. Carruthers, Evêque de Cérarapis (1) et enfermé ensuite dans un autre en chêne.

L'inhumation des dépouilles mortelles du grand Evêque se fit avec pompe à Edimbourg: Elles furent déposées dans les voutes de l'église du Convent de Sainte-Marguerite qu'occupent les sœurs de la Présentation. La cérémonie funèbre n'eut lieu que samedi, le 25 janvier, à onze heures de la matinée. On jugea convenable d'attendre au douzième jour après son décès pour faire les obsèques afin de donner aux amis du grand prélat, aux chefs des diverses institutions, aux représentants des grandes familles, comme aussi aux autorités religieuses, civiles et militaires le temps de se rendre au lieu des funérailles.

Dès le 24, le corps du prélat, qu'on avait placé sur un char funèbre, quitta la maison de son ancien ami de Dumfries, pour être transporté à la Capitale, à environ vingt-trois lieues au Sud-Ouest de la petite ville de Dumfries. Il fut décidé, écrivait de Greenock, Monseigneur d'Erétrie (2) que les funérailles de l'illustre défunt seraient très-solennelles, parceque le vénérable prélat était bien connu et très-respecté dans son ancienne patrie.

L'office des morts fut récité dans la soirée du 24; et, le 25, à onze heures, une grande messe fut célébrée en présence d'une assemblée très nombreuse, composée de catholiques et de protestants. Nos Seigneurs les Evêques Gillis (3) et Carruthers étaient présents.

(1) Vicaire-Apostolique pour le District de l'Est.

(2) Mgr. Andrew Scott, Evêque d'Erétrie, Vicaire-Apostolique du District de l'Ouest.

(3) Monseigneur Gillis, Evêque de Lymira, appelé l'Evêque Canadien, naquit à Montréal, le 7 avril 1802. Son père, Alexandre Gillis, était écossais; il était maître de pension en cette ville, dit son acte de baptême, et sa mère, Elizabeth Langley, canadienne. Le fils étudia au Collège de Montréal jusqu'à l'âge de quatorze ans, qu'il repassa en Ecosse avec ses parents. Cependant, le 10 Mars 1816, il est entré à la Congrégation de Notre-Dame, au Collège, alors sous la direction de M. l'abbé J. Rocque. Son père, qui vivait dans l'aisance, à Montréal, s'était acquis une propriété au village de Fachabers (Comté de Banff, en Ecosse).

Monseigneur John Murdoch, Evêque de Castabala, fit l'éloge funèbre du regretté pontife. Le texte sur lequel il parla, emprunté du livre de l'Ecclésiastique, était plein d'apropos. " Plus vous êtes élevé en dignité, plus vous devez vous humilier en toutes choses, et vous trouverez grâce devant le Seigneur " (1) furent les mots solennels qui servirent de début à l'orateur sacré. C'était une maxime bien judicieusement choisie par le prélat, interprète de la douleur des enfants de l'Eglise d'Ecosse, parceque c'est un de ces enseignements de la sagesse incréée que le pieux évêque Macdonell n'oublia jamais.

Après le service funèbre, le corps déposé sur un char traîné par six chevaux attelés sur deux de front, fut transporté, de la cathédrale à l'église de Sainte-Marguerite, à environ deux milles de distance. Six carrosses, remplis d'ecclésiastiques, étaient accompagnés d'une foule nombreuse de catholiques, amis sincères et dévoués de l'Evêque, accourus pour honorer sa mémoire et pour lui donner encore une fois un éclatant tribut de respect.

A la grille du couvent, le corps fut enlevé du char et porté lentement, sur les épaules d'hommes d'élite, autour de la chapelle du monastère où il fut déposé pour quelque temps dans le sanctuaire.

La nouvelle de la mort du grand Evêque arriva en cette province avec la nouvelle de sa maladie. Son ami, l'ancien gouverneur du Bas-Canada, Lord Gosford (2) écrivit, avec une bienveil-

y alla finir ses jours; et le fils alla continuer les études au Collège Saint-Nicolas, à Paris, où il eut pour compagnon de classe d'autres compatriotes, et aussi Monseigneur Dupanloup, aujourd'hui Evêque d'Orléans. Il ne retourna en Ecosse qu'en 1826, se plaignant beaucoup de sa mauvaise santé. Il fut ordonné prêtre en 1827; et, en 1830, il fut demandé à Grégoire XVI, par l'Evêque Patterson pour être son Coadjuteur, mais le St. Père ne déféra pas à cette demande, cependant, en 1837, il fut sacré Evêque de Lymira et Coadjuteur de Monseigneur Carruthers, Evêque d'Edimbourg, et Vicaire apostolique du District oriental d'Ecosse. Mgr. Gillis avait le ton et les allures d'un gentilhomme français. C'était un homme distingué, un prêtre très-zélé, un orateur vraiment entraînant; et, par-dessus tout, un controversiste pacifique et tenace qui jouissait d'une grande réputation.

Vers 1830, il avait été invité, par les Evêques de France, à prêcher le panégyrique de Jeanne d'Arc, à Orléans. On admira son éloquence suave et sa diction pure, facile et polie.

Le 24 mai 1851, Mgr. Gillis succéda au Siège Episcopal d'Edimbourg, à l'illustre Evêque Carruthers.

Ce vénérable prélat qui a rendu tant de services à la religion en Ecosse, mourut à Edimbourg, le 23 février 1864, à soixante-deux ans, après avoir souffert une cruelle maladie.

D'après une lettre de Mgr. Plessis, datée de 1816, nous sommes portés à croire que l'immortel Evêque de Québec avait été jusqu'à cette époque, le protecteur du jeune Gillis qu'il avait discerné parmi ses condisciples et qu'il avait préparé dès lors au service de l'Eglise.

(1) Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam. ECCL. III. V. 20.

(2) Lord Gosford a été Gouverneur de cette province depuis le mois d'août 1835, jusqu'au mois de février 1838. Il est mort en Angleterre, le 27 mars 1849, à l'âge de soixante-quinze ans. Les Canadiens n'ont pas oublié les mesures toutes de bienveillance qu'il a déployées. Aussi son souvenir est toujours cher aux enfants du sol.

lance extrême, aux Evêques du Canada la relation minutieuse des circonstances de sa mort.

Le 18 mars, même année, Monseigneur Rémi Gaulin, Coadjuteur du défunt Evêque, par une lettre circulaire au clergé du HautCanada, invita tous les diocésains à prier pour le repos de l'âme de l'illustre prélat. Sa lettre est empreinte des expressions de la douleur la plus vive et de la tristesse la plus sentie. Dans toutes les églises des prières publiques furent faites et des oraisons funèbres furent prononcées. Partout le peuple pleura un bienfaiteur. Les uns se rappelaient qu'il leur avait conféré les sacrements ou qu'il les y avait préparés, les autres qu'il les avait mariés, tous se souvenaient qu'il avait prié pour eux et qu'il les avait guidés, dirigés et qu'il avait fait part en mainte occasion de ses services auprès des nombreuses familles des pèlerins, des émigrés, qu'il avait accompagnés partout et au sort desquels il s'était, de tout temps, si noblement intéressé. Saint-Raphaël de Glengary, Cornwall, Saint-André, etc., etc., n'oublieront jamais son dévouement, ni les sacrifices qu'il s'est imposés, ni les bienfaits qu'il y a répandus. Que de souvenirs, à cette heure encore, que de douces émotions son nom éveille au milieu des enfants de ses bien-aimés colons ! Au récit de leurs vieux pères viennent se joindre dans leurs esprits les paroles d'encouragement qu'il a données à la jeunesse. Tous se rappellent leurs rapport avec ce grand bienfaiteur de leurs familles, de leurs clans. Ils avaient confondu ensemble leurs efforts, leur énergie, leurs sueurs, dans la fondation de cette colonie où ils vivaient heureux du bonheur que donnent la paix et l'abondance !

Monseigneur Macdonell, dans tout le cours de sa vie si pleine et si fructueuse, n'a jamais agi pour servir la politique des uns ou les désirs d'avancement de quelque prétentieux rival ou de castes ambitieuses. Toujours étranger aux intrigues, il n'eut jamais d'autre ambition que de suivre la voix de sa conscience. Aussi, Sa Grandeur légua à ses ouailles le souvenir d'une vie bien remplie et l'espérance de le revoir. Précieux sentiment que la religion fait luire à travers la douleur de la séparation jusque sur son tombeau !

Les journaux du pays tout entier s'empressèrent de publier des éloges aussi éloquents que sincères de la vie et des actes de Monseigneur Macdonell. Les feuilles protestantes elles-mêmes préférèrent de nobles paroles au souvenir du grand prélat. Nous extrayons de l'un d'eux, le *Whig*, de Kingston, le passage suivant, publié en 1861, lors de la translation des restes mortels de Sa Grandeur dans sa ville épiscopale.

“ Parmi tous ceux qui ont disparu du milieu de nous pendant les vingt-cinq dernières années et qui ont pris quelque intérêt au progrès et à la prospérité du Canada Occidental, personne n'a su conquérir à un aussi haut degré l'estime de toutes les classes de ses concitoyens que l'illustre évêque Macdonell.

“ Arrivé en Canada au commencement de ce siècle, à une époque où le travail, les privations et les exigences de la vie plus nombreuses dans un nouveau pays, attendaient le zélé missionnaire, comme le courageux colon, il se dévoua, avec le plus noble esprit de sacrifice, et avec une énergie infatigable, aux devoirs du sacerdoce et à l'amélioration morale et matérielle de tous ceux qui étaient confiés à ses soins. Ils trouvèrent en lui un ami et un conseiller; de son côté, il sut se rendre cher à tous, grâce à son extrême bienveillance et à sa grandeur d'âme. Comme il était continuellement en contact avec toutes les classes et toutes les croyances, sans se laisser dominer par les préjugés religieux, s'intéressant à tout ce qui tendait à développer les ressources ou contribuer à la prospérité générale du pays, cet illustre prélat acquit une popularité, encore toute vivace et obtint sur les esprits de ses concitoyens une influence qui ne peut être égalée qu'à leur respect pour lui. Ses nombreuses et estimables qualités comme savant, comme gentilhomme accompli et comme profond théologien, attirèrent bientôt sur lui les regards de la Cour de Rome qui l'éleva à la dignité d'Evêque de l'Eglise Catholique. Cette position nouvelle ne changea rien dans ses allures; il demeura toujours missionnaire zélé, pasteur infatigable.

“ Sa loyauté envers la couronne d'Angleterre n'a jamais été surpassée: et, lorsque les plus chers intérêts de l'Empire sur le continent furent méconnus ou attaqués, il se constitua énergiquement leur courageux défenseur. Il prouva par ses paroles et par ses actes combien son attachement aux institutions britanniques était sincère et solide, et inculqua dans le cœur de ses concitoyens, et de tous ceux qui l'entendaient un égal enthousiasme pour leur maintien et pour leur conservation.

“ Enfin, sa noble conduite dans plusieurs occasions contribua tellement à affermir cette loyauté dans les esprits qu'il mérita de recevoir de l'autorité souveraine l'expression répétée de ses remerciements et de sa reconnaissance. Comme membre du Conseil Législatif du Haut-Canada, son esprit actif, fortifié par l'expérience d'une vie continue au milieu de toutes les classes de la société, lui permit de suggérer plusieurs mesures très avantageuses aux vrais intérêts du pays ainsi qu'à la paix et à l'union de ses habitants.”

IX

Les populations que Monseigneur Macdonell avait instruites et édifiées pendant le cours de son long et fructueux apostolat regrettaient de ne pouvoir posséder au milieu d'elles la dépouille mortelle de ce grand Evêque. La vue de son tombeau aurait été tout à la fois pour ces bons enfants de l'Eglise une gloire et une leçon encore vivante. Car la mort même a parfois un langage plus puissant et plus expressif que la parole. La tombe a des enseignements qui s'adressent aux passions dans un langage que nulle bouche humaine ne saurait répéter.

Leur pasteur, loin d'eux, leur semblait en exil, même après sa mort ; et la terre qui retenait ses restes sacrés, loin de sa patrie d'adoption et d'enfants qu'il avait si tendrement aimés, était coupable à leurs yeux de les avoir déshérités de leurs droits.

Aussi les principaux citoyens du diocèse songèrent-ils bientôt à prendre les moyens nécessaires pour transporter au Haut-Canada la dépouille mortelle de Monseigneur Macdonell, décédé à Dumphries, en Ecosse.

A une assemblée, tenue à cette effet à Glengary, le 7 juin 1840, il fut résolu :

“ Que les catholiques des paroisses de Saint-Raphaël, de Saint-André et de Cornwall, ayant déterminé de transporter, d'Ecosse au Haut-Canada, les restes mortels de feu Monseigneur Macdonell, leur vénéré et très regretté Evêque, pour être inhumé dans les diocèse établi par son zèle et par ses efforts constants, et où son nom et sa mémoire seront à jamais conservés avec un souvenir affectueux, il soit nommé un comité pour faire exécuter ce projet.

“ Qu'en reconnaissance des vertus et en souvenir du patriotisme sincère, de la loyauté et des services religieux du regretté Pontife, et de ceux rendus par lui à son pays, comme en souvenir du zèle et du dévouement qu'il manifesta en toute occasion pour le bien-être temporel et spirituel de son troupeau et de son ardent désir de hâter et d'accomplir tout ce qui se rattachait au bonheur de ses compatriotes, sans distinction de croyance, il soit érigé à Saint-Raphaël de Glengary un monument à sa mémoire.

Le vœu exprimé dans ces résolutions fut longtemps sans être réalisé par suite de divers obstacles sur lesquels la volonté de ces fervents catholiques n'avaient aucun contrôle.

Enfin, Monseigneur Horan, partant pour l'Europe, en 1860, se chargea de veiller à l'exécution du louable projet des catholiques de Glengary si reconnaissants et si dévoués. Tout réussit au gré

de leurs désirs, et le 10 août, 1861, les restes mortels de l'Evêque Macdonell arrivaient à Montréal où ils restèrent déposés dans les voûtes de l'Eglise paroissiale jusqu'au 18 septembre suivant. Ce jour-là le corps fut exposé à la vénération des fidèles dans l'église de Notre-Dame de Pitié où un service funèbre fut chanté le 19 pour le repos de l'âme du grand prélat.

Le 20, à sept heures du matin, une députation des principaux citoyens de Cornwall, de Kingston, etc., etc., accompagnée d'un grand nombre de prêtres du Haut-Canada, chargés d'accompagner le cercueil du vénéré pontife, se mit en route pour Kingston où il devait être inhumé.

Pour satisfaire la piété et le zèle des fidèles qui l'avaient connu et estimé on dut permettre que le corps fût déposé successivement dans les églises des différentes localités où cet Evêque avait desservi : Williamstown, Saint-Raphaël, Saint-André, etc.

Partout les populations empressées accompagnaient et accueillent avec vénération ces restes précieux d'un homme qui avait été pour chacun d'eux un ami et un père.

Enfin, mardi le 24, la dépouille mortelle est apportée à Cornwall, suivie d'un grand cortège de voitures et de cavaliers.

Le cercueil fut placé au chœur de l'église, ornée et toute tendue de noir pour l'occasion, et le 25, un autre service funèbre fut célébré au milieu d'une foule émue et empressée, jalouse de témoigner sa reconnaissance envers leur pasteur qui avait été leur constant bienfaiteur.

Une grande partie du clergé des paroisses environnantes était aussi présente à cette lugubre cérémonie. Le sermon de circonstance fut prêché par M. l'abbé Quinlan. L'orateur fit verser bien des larmes au plus grand nombre des assistants qui se rappelaient encore les bontés et les vertus de ce grand apôtre de la Religion et de la Patrie, de cet homme zélé et infatigable qui avait bâti leurs églises, établi leurs écoles et fondé leurs couvents, et qui avait amené de leur pays, autrefois presque désolé, une pépinière de braves citoyens et de bons catholiques.

Le cortège funèbre s'étant remis en marche, arriva à Kingston dans l'après-midi du même jour. La ville, qui avait l'honneur d'être le siège épiscopal de ce grand diocèse, ne voulut pas rester en arrière de ses sœurs rivales en fait de démonstrations.

Le maire, à la tête d'une foule de citoyens, se présenta à l'arrivée du convoi funèbre. Le cercueil fut placé sur un char, tendu de noir, disposé avec goût et traîné par quatre chevaux. Il était précédé d'un corps de musique et escorté par la milice sous les armes. La procession, qui se déployait sur un parcours d'environ

deux milles, comptait dans ses rangs un grand nombre de citoyens de diverses croyances. Six évêques et plus de cent prêtres assistaient à cette imposante cérémonie.

C'était un beau et touchant spectacle que celui de l'entrée dans la ville de l'illustre pontife défunt, dans cette ville qu'il avait tant aimée et pour laquelle il avait tant fait. L'éloignement et les années n'avaient aucunement affaibli le respect et l'amour de ceux qu'il avait si sagement dirigés par ses conseils et qu'il avait édifiés par ses grandes vertus. On se rappelait encore et l'on se rappellera longtemps le zèle infatigable du premier missionnaire de ces contrées, les sacrifices immenses de leur premier pasteur, son dévouement sans bornes et cet amour si vif de leur bien-être moral et matériel qui ne lui laissait manquer aucune occasion de leur être utile, cette soif dévorante du salut des âmes qui distinguait si singulièrement leur vénérable évêque. Et cette affection si vive et si sincère n'était pas seulement ressentie par les catholiques, mais bon nombre de leurs frères séparés étaient venus, eux aussi, offrir spontanément le témoignage de leur estime et de leur respect à la mémoire d'un homme distingué par sa grandeur d'âme, par l'élévation et la libéralité de ses vues comme par la générosité de ses sentiments. Leur présence au milieu du cortège qui accompagnait à sa dernière demeure l'illustre évêque Macdonell, était le plus éloquent des panégyriques. Il y avait dans cette solennité, unique en son genre, un mélange de bonheur et de deuil. C'était la joie que tout le monde ressentait de recevoir cette précieuse dépouille, bien qu'inanimée, et la tristesse qu'on éprouvait de ne pouvoir plus converser avec un père regretté, d'en être séparé à toujours sur cette terre. Cette confusion de larmes et de douce satisfaction, cette grande démonstration enveloppée, comprimée par un long voile de crêpe, rappelait, bien que dans un langage muet, à ceux qui en étaient les témoins, la vie du grand évêque qui avait eu elle aussi ses heures d'angoisses et de bonheur, ses jours d'amertume et de jouissance, ses épreuves et ses moments bénis.

Le lendemain, jeudi, 26 septembre, un service funèbre fut chanté, avec toute la pompe possible, dans cette église de Kingston, dont les murs bâtis par le grand prélat avaient revêtu leurs sombres habits de deuil qu'éclairait le feu de centaines de bannières disposées autour du catafalque et des autels. Une foule immense, mais pieuse et recueillie, remplissait le temple trop étroit pour contenir dans son enceinte tous ceux qui auraient désiré assister à cette touchante et lugubre cérémonie.

Mgr. Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec, les évêques d'Ottawa, de Toronto, de St. Hyacinthe, de Hamilton, de St.

Boniface de la Rivière Rouge assistaient au chœur, entourés de plus de cent prêtres, accourus de toutes les parties du Haut et du Bas-Canada, ainsi que plusieurs vicaires-généraux au milieu desquels on remarquait le très-révérénd J. Angus McDonald, grand-vicaire de Mgr. de Kingston, neveu du regretté prélat et noble représentant de ses vertus et de ses grandes qualités.

M. l'abbé Bently, ci-devant professeur de philosophie au Collège de Montréal, alors desservant l'église de St. Patrice, fut chargé de l'oraison funèbre. Il s'en acquitta avec talent, mais son organe trop faible l'empêcha d'être entendu de tout le monde.

L'orateur repassa rapidement dans son discours la vie et les actes qui signalaient la carrière de Mgr. Macdonell. Il le montra laissant ses chères montagnes d'Ecosse, disant adieu à tout ce qu'il avait de plus cher, pour aller chercher sur des rives moins tourmentées par la haine et par les préjugés contre la religion, un champ libre pour l'exercice de son zèle, un asile plus calme et moins exposé aux tyrannies et à l'arbitraire des adversaires de sa foi. Il rappela les privations, les misères, les dangers de ses premières missions, son zèle pour le salut des âmes, son ardeur pour le bien, et cet amour constant et sans bornes qu'il avait toujours porté à ses malheureux frères d'Ecosse à qui il avait pu trouver sur cette heureuse terre du Canada, une église plus libre et une nouvelle patrie.

Il développa à leurs yeux, dans un brillant contraste, les changements prodigieux et les progrès considérables que cette partie de l'Eglise du Canada avait faits pendant l'administration du grand évêque : les églises bâties, les écoles établies et les couvents fondés, toutes les œuvres religieuses, charitables et patriotiques qu'il avait encouragées et assurées ; les préjugés déracinés ; les passions contenues, muselées et refoulées ; les vices détruits, l'hypocrisie démasquée et la vertu marchant le front haut, au milieu des populations paisibles, unies, industrieuses et reconnaissantes, et, à leur tête, toujours debout, malgré son âge, toujours vaillant et toujours priant, leur grand et saint évêque tenant d'une main ferme et assurée la houlette du pasteur, et leur indiquant, de la voix et de l'exemple, les sentiers de la foi et de la vertu.

En terminant ces pages, qu'il nous soit permis d'exprimer la vénération que nous inspirent les qualités éminentes et les vertus nombreuses qui ont embelli la carrière d'un grand prélat dont la vie reflète tant de lustre sur les dignités dont il a été honoré et investi, sur les établissements qu'il a multipliés en faveur de ses compatriotes. Nous n'avons pas dû nous occuper des nombreux moyens auxquels il a eu recours pour exciter le zèle de son clergé

et pour conduire dans les voies du salut tant d'âmes auxquelles il offrait continuellement les ressources de son ministère si fructueux. Bien qu'édifiants, ces récits nous auraient conduit trop loin. Qu'il nous suffise de dire que sa vie toute entière peut être regardée comme l'un des témoignages les plus glorieux de son attachement à l'Eglise.

Mgr. Macdonell ne visait à d'autre gloire qu'à celle de faire le bien. Il y a admirablement réussi. Ce grand évêque, trop tôt enlevé à l'affection de ses concitoyens et à l'estime de tous, trouvait son bonheur dans ce que le monde regarde comme le dernier degré de la souffrance humaine, c'est-à-dire dans la privation et le sacrifice. Son abnégation, son amour constant pour la cause de Dieu révèlent un cœur des premiers âges de l'Eglise. Qui n'admirera pas dans le grand et généreux pontife, que nous oserions présenter comme le fondateur de l'Eglise dans la province-sœur, le vigoureux patriotisme toujours allié à l'esprit de foi, ou plutôt par lui suscité, entretenu et maintenu en constante activité ? Tant il est vrai que celui qui se conforme aux inspirations religieuses, sent grandir en lui la passion du bien et le dévouement à ses frères ! Lorsque l'âme de ce juste abandonna un corps périssable pour voler au sein du Créateur, il était consolant de voir que, dans ses derniers travaux, il avait été mû par la charité, et que tous ses actes avaient été des actes d'amour de l'Eglise montant vers Dieu avec l'âme de celui dont la vie n'avait été elle-même qu'une longue suite d'œuvres saintes.

Nul doute que le souvenir de cet homme incomparable ne vive toujours dans le cœur des habitants du Haut-Canada où, durant tant d'années, il a donné l'exemple de toutes les vertus civiques et religieuses. Et tous pourront dire de ce grand et vénérable évêque, comme St. Paul disait de Notre-Seigneur, le modèle des pasteurs : " Il a aimé l'Eglise, il a donné sa vie pour elle : *Tradidit se ipsum pro eâ*. Il l'a consumé dans des travaux pénibles et des difficultés sans nombre, *in labore et ærumnâ*, pour apprendre aux populations qu'il dirigeait qu'il faut se proposer la force et la constance de ceux qui souffrent pour l'Eglise, puisque les tribulations qu'ils supportent, font la joie et la gloire de ses enfants : *Quæ est gloria vestra*. [EPHES. III. 13.]

♦ ♦

CHRONIQUE PARISIENNE

Il faut plus d'un jour, dit un proverbe russe, pour faire le tour d'un homme : et peut-être eût-il pu ajouter : surtout si cet homme est un paysan.

Etre à la fois simple et complexe, versatile et tenace, superficiel et profond, le paysan français, depuis son émancipation politique, principalement, reste avant tout un problème, problème tel qu'il prime la question ouvrière elle-même, et que nos penseurs ne sont pas éloignés de croire qu'il faut chercher dans cette nouvelle couche sociale, à l'exclusion de toutes les autres, le mot de l'énigme de l'avenir et l'oracle de nos destinées.

Certes, l'idée de la souveraineté du nombre est jugée devant la logique ; car, enfin, si le peuple est souverain, où sont donc les sujets ? Et si le suffrage universel est l'indiscutable principe d'autorité, qui ne voit que trois voleurs peuvent avoir plus raison que deux gendarmes ?

Mais tout cela n'empêche point qu'en fait, l'opinion ait attaché, comme un corollaire rigoureux, le suffrage universel au principe de l'égalité civile : que ce suffrage soit devenu une loi, plus qu'une loi, un axiôme ; et que, grâce à cet axiôme, cinq millions de paysans français sur neuf millions d'hectares, ne soient appelés à déléguer périodiquement, soit le pouvoir souverain à un homme, soit le pouvoir constituant ou législatif à une Assemblée.

Or, ce vote a cela de particulier, qu'outre son importance numérique, il est plus homogène, tout en étant plus inconséquent, plus unanime, tout en étant moins éclairé que celui des autres catégories sociales. Ce n'est pas un livre, ce n'est pas un discours, ce n'est pas une épée, c'est un soc de charrue qui tombe dans un des plateaux de la balance électorale, et là où il tombe, c'est le triomphe, le pouvoir, la loi..... par cela seul que c'est la majorité.

Jusqu'à présent, le paysan-électeur n'a eu ni pu avoir personnelle-

ment aucune opinion, mais des tendances, des instincts, et c'est peut-être ce qui a déterminé la moralité relative de ses votes.

Il a trompé ceux qui avaient déchainé prématurément son pouvoir politique. Le torrent l'appela : il y a roulé, mais comme une pierre, sur laquelle la Révolution a d'abord usé sa rage et amorti ses flots. Reste à savoir si cette pierre, à la longue, ne va pas se dissoudre, et c'est là que le problème se développe dans toute son importance, et qu'il présente à l'investigateur tout son intérêt.

L'avènement du paysan à la vie politique en France n'est pas bien ancien. Il remonte à la République de 1848, époque où le suffrage universel fut érigé en principe. Mais le paysan jouissait depuis longtemps des bienfaits de l'égalité civile.

Cette égalité, qu'il croit de bonne foi avoir conquise, comme la lui répètent ses adulateurs, mais qui en réalité lui a été, dans la nuit du 4 août, noblement sinon spontanément octroyée, cette égalité civile était une nécessité de la situation.

L'Ancien Régime, poussé à l'état aigu, avait approuvé, annihilé la France rurale; et en ce temps-là, on pouvait dire de Paris relativement aux campagnes, ce que Gustave-Adolphe disait de Munich relativement au reste de la Bavière, que c'était une selle d'or sur un cheval maigre. Livré à lui-même, le cheval ne tardera pas à engraisser; mais soit qu'il ait été grisé par cette soudaine abondance, soit que passant sans transition, de l'état de corvéable à l'état de propriétaire, le pays ait eu encore moins de souci de sa fortune présente que de ses rancunes passées, on le vit se livrer aux jacqueries qui désolèrent certaines provinces pendant la Terreur. Partout où il ne brûla pas lui-même les châteaux, il les laissa détruire, sauf en Vendée et en Bretagne, où les autels et les manoirs, les prêtres et les nobles furent défendus, on sait avec quel héroïsme, au même titre que les foyers.

Sous l'empire, le paysan, repu de biens nationaux, ne songe qu'à les exploiter et à les étendre. Il se tient coi : compte ses premiers bénéfices, suppose ses chances à venir. Mais si l'argent reste, le sang s'en va. Ses fils le versant à flots sur mille champs de bataille, la ferme se dépeuple, et le deuil aidant, la foi rentre dans ces cœurs matérialisés.

Sous la voûte des églises encore noires et lézardées, de vieux prêtres, blanchis par l'exil, font le catéchisme à ces pauvres ignorants des mauvais jours; et peu à peu, dans cette nuit des campagnes, la foi retrouve et rallume ses flambeaux. Cette renaissance apparut surtout remarquable sous la Restauration, alors que les *grandes missions* furent prêchées et que les croix se dressèrent par-

tout à l'entrée des villages, comme un symbole de nouvelle prise de possession de la France par le Christ.

Mais la Révolution contremainait les efforts de l'Eglise. Par les nouvelles voies de communication, par les journaux, par les récits hyperboliques et les regrets des vieux soldats de l'empereur qui boudaient dans leurs foyers, un vent d'opposition soufflait sur les campagnes. C'étaient des rumeurs calomnieuses sur les intentions du gouvernement, des récriminations contre les émigrés et les nobles indemnisés par le fameux milliard, des bruits sur le retour de la dîme, de la corvée, etc., etc., tant et si bien, que lorsque la vieille monarchie croula en 1830, bon nombre de paysans saluèrent sa chute comme leur avènement.

Ce n'était que l'avènement de la bourgeoisie.

Mais le paysan ne laissa pas d'afficher dès lors plus d'importance. Il tend l'oreille aux rumeurs de la cité: il s'informe, il s'agite; des attroupements ont lieu le dimanche à la sortie de l'église, et plus souvent sur le seuil de la mairie, en même temps qu'apparaît dans le village un nouveau fonctionnaire, qui est l'instituteur.

C'est à cette époque que le gouvernement resserra les mailles de son réseau administratif, et que par ses préfets, ses sous-préfets, ses maires, il afficha à l'égard du clergé la réserve la plus malveillante. Le paysan est très-frappé de ce fait, et aussi de la désertion des églises par les fonctionnaires; et entre ces deux influences dont l'une ne vise que ses actes extérieurs, tandis que l'autre atteint sa conscience, il opte bien vite pour l'état qui lui prend plus d'argent, mais s'ingère moins dans sa vie privée.

C'est le mécontentement religieux d'abord, puis le mécontentement social et politique; le paysan se meurtrit à secouer des chaînes qu'il se fatiguerait seulement à porter en paix.

Nous voici à la dernière étape de cette marche ascensionnelle du campagnard dans la vie publique. Le gouvernement de Louis-Philippe a sombré à son tour et la République reparait, sanglante comme toujours, et portant au front la boue et les taches rouges des journées de Février. Comme cadeau de joyeux événement, elle accorde au paysan le suffrage politique.

Le village en est tout ému. Plus que jamais les candidats et les discoureurs l'envahissent, et s'enrouent à proclamer leur idéal gouvernemental et leur panacée particulière. Voulez-vous Cavaignac? Préférez-vous Napoléon? Feron-nous la Monarchie?

Le paysan en est ahuri. C'est pour lui une situation qui rappelle le mot de M. de Calonne, disant aux notables représentés en Dindons: "Je vous ai réunis, Messieurs, pour savoir à quelle sauce, vous voulez être mangés."

On sait que les électeurs hésitant, (ce qui était fort naturel,) Louis Napoléon un beau matin, trancha la question lui-même. Un coup d'état mit l'assemblée sous les verroux et le paysan consulté donna absolution pleine et entière.

Il convient de dire, que l'Empire ne fut pas ingrat. En retour des millions de *Oui* que la campagne inscrivait presque unanimement sur ses bulletins de vote, il lui donnait des chemins vicinaux, des Ecoles, des Eglises, des Chemins de fer : il encourageait son agriculture, et par un savant agiotage, faisait vendre ses céréales, ses bestiaux et ses denrées aux plus hauts prix.

Ce mariage de raison dura jusqu'à nos revers : mais le paysan s'en souvient encore ; et les Députés Légitimistes qu'il avait nommés en 1871, n'ayant pu s'entendre pour appeler Henri V : et les républicains qu'il a nommés cette année, ne montrant de tendresses que pour les cités et les faubourgs, il n'y aurait rien d'étonnant qu'il rêvât d'ores et déjà à Napoléon IV.

Il y a quelques années, M. Sardou écrivait une comédie, où, sous ce titre goguenard : *Nos bons villageois*, il soulignait, avec une pointe d'exagération peut-être, mais non sans quelque vérité, le revers des qualités attribuées *ab ævo* à l'habitant des campagnes. Le paysan y apparaissait retors, fripon, madré, sous un masque de bonhomie : grossier plutôt que simple, asservi plutôt qu'obéissant, rampant et vil plutôt qu'humble.

Evidemment, ce serait faire fausse route, que de généraliser de pareils traits. A la ferme, plus qu'ailleurs, les exceptions sont nombreuses et excellentes, et tel pays tout entier voudrait à bon droit y être rangé. Mais au point de vue des symptômes que nous étudions ici, il convient d'insister sur le mauvais côté plutôt que sur le bon, et de saisir avant tout la marche de la contagion sociale.

Cette contagion que l'on croit voir partir uniquement des cités, est au moins en germe dans les campagnes. Cela est si vrai, que les qualités même du paysan n'ont rien de spontané, et qu'elles empruntent beaucoup au milieu où s'écoule sa vie. Ce sont les qualités physiques principalement, et comme un moule vigoureux de conventions et d'habitudes qui l'enserrent de toutes parts.

Aussi voyons que tout ce qui en sort, immédiatement se déforme. Le paysan expatrié est la lie des villes et une recrue assurée pour le faubourg.

Quoiqu'il en soit, la Ferme est sans contredit le lien du monde, où l'habitude comme le lierre de nos murailles cimente et consolide le plus tout ce qu'elle ne détruit pas.

La première et la plus apparente est celle de la santé. Elle reluit

sur des visages d'enfants plus dodus que débarbouillés, sur l'épiderme bruni des jeunes filles, dans l'allure pesante mais infatigable de l'homme fait, dans le nombre étonnant de têtes blanches qu'on trouve prenant leur part de labeur en plein air, au milieu des jeunes gens, et dont la mort seule ou de rares cas d'infirmité déterminent la retraite. Tandis qu'un Notaire est fini à 70, parfois à 60 ans, un laboureur tient encore la queue de sa charrue.

L'exercice fortifiant au grand air y est sans doute pour beaucoup, et aussi ces longs repos de l'hiver où le paysan se recueille comme ses terres et ne sort guère de la chaude atmosphère de ses étables, que pour battre en grange, refaire ses clôtures, braconner un peu loin de l'œil des gendarmes et remuer le blé dans ses greniers.

Il y a d'ailleurs cette différence entre le labeur agricole et le labeur industriel, que le paysan qui travaille beaucoup ne se surmène jamais, parcequ'il n'est pas commandé par la machine comme l'ouvrier, et que ses muscles et son attention ne sont pas perpétuellement tendus par les exigences d'un travail brutal, essoufflé, mécanique.

Il faut aussi mettre en ligne de compte, une relative sobriété et les progrès successifs de l'alimentation dans les campagnes. A part quelques villages reculés de la Basse Bretagne, en dehors de quelques châlets des Alpes et de quelques chaumières d'Auvergne, on n'aperçoit sur la table rustique que de belles tranches de pain blanc. Le vin n'y est pas inconnu comme autrefois, surtout à la saison des grands travaux, et le paysan ayant appris à tailler ses arbres, peut manger de tous les fruits qu'il ne porte pas au marché de la ville voisine.

Son régime moins animalisé que celui du citadin le préserve d'une foule d'infirmités : goutte, gravelle, maladies d'estomac. etc., ce qui ne l'empêche pas de consommer moitié plus de viande que son grand-père.

Enfin ses nuits sont complètes, son sommeil profond ; et tandis qu'à Paris, le bruit du pavé n'est jamais plus violent qu'à certaines heures nocturnes et qu'il semble que les ténèbres y réveillent plus de monde que la lumière, tout repose à la ferme, machines, bêtes et gens, même les mères, qui pourtant veillent les dernières près de leur rouet, dont le ronflement sonore, endort également les enfants et les soucis.

Le paysan est-il réellement sobre ?—Oui et Non. Oui, à la ferme, et au sein de ses travaux ; non, aux foires et aux assemblées dominicales.

C'est là, dans ces cabarets, que la tolérance de l'Etat a laissés se

multiplier au-delà de toute proportion, que le villageois perd dans l'orgie, tout ce que l'isolement lui avait assuré, je ne dis pas de bénéfiques (la plupart aliènent moins volontiers leur argent que leur raison,) mais de moralité et d'esprit de famille. Il y perd les plus solides qualités : il y subit les plus mauvaises influences.

Là, pécore le commis-voyageur, ce beau diseur fléau des âmes naïves, qui en échange de ses tirades, boit le cidre du paysan, son vin, sa bière, son cognac surtout, car ce qui est fort est son faible : là s'étalent les mauvais livres, que le colportage répand à flots, malgré la précaution de l'estampille. Là, se rencontrent infailliblement le soldat libéré, qui a pris sous l'épaulette plus de morgue que de savoir ; l'employé taré et vicieux attaché au service de la gare voisine ; l'émigré des villes retourné pour cause de mauvaises affaires à la campagne et enfin l'agent électoral payé pour toutes les besognes malpropres et tous les subornements effrontés.

- *Palabras ! Palabras !* comme disent les Espagnols. Le pauvre villageois en est d'abord assourdi, et, pour toute réponse, ouvre trois zéros : la bouche et les yeux. Mais il ne tarde pas à s'enhardir ; et, pour peu qu'il ait respiré les parfums civilisés du gaz, de la houille, du tabac et du journalisme, il se donne lui-même un petit rôle de discoureur. Le jour n'est pas loin où les Français parleront tous..... sauf peut-être à moins s'entendre.

Après cela, les statistiques n'ont plus rien qui étonne. On est plus attristé que surpris d'y relever pour la campagne une augmentation incessante : 1^o des crimes et délits, 2^o des naissances naturelles, 3^o des suicides, 4^o des procès et difficultés entre propriétaires et fermiers, entre serviteurs et maîtres.

Sous l'influence des désagréments réitérés et dans l'impuissance où elle croit être d'y porter remède, se voyant trompée par ses fermiers, dont la tendance est toujours la *culture intensive*, c'est-à-dire, l'épuisement des terres et des vignes par la production à outrance, la bourgeoisie vend ses biens-fonds au paysan, et réalisant ses capitaux, les convertit en actions et titres de rente. Ainsi se réalisera peu à peu l'objectif un peu socialiste du paysan : *la possession du sol par ceux qui le cultivent.*

Quoiqu'il en soit, fermier, propriétaire, ou colon, le villageois est perpétuellement exaspéré des imperfections de notre système fiscal et juridique (impôts, droits de greffe, d'hypothèque, d'enregistrement), et il vote les yeux fermés pour quiconque lui promet le dégrèvement de ces charges. Il regarde de travers tout ce qui, de près ou de loin, paraît favorable à l'état de choses actuel. Il se défie du maire quand il n'entre pas dans ses griefs ; du curé, quand

celui-ci met à nu ses vices. Il veut être flatté par son député lui-même.

Son patriotisme est très-moderé, et si le champ de bataille le trouve aussi brave qu'un autre, son terrain de culture le montre égoïste et désintéressé de toute autre chose qu'à des "affaires," c'est-à-dire la vente de ses denrées, de ses bestiaux et de ses blés.

Le sentiment de l'honneur est chez lui aussi peu développé que celui du respect humain est tenace : et nous avons dit que le respect humain, désertant les grandes villes françaises, semblait avoir fait élection de domicile dans les hameaux.

Au moins trouverons-nous chez le villageois les belles et traditionnelles vertus qui constituent l'esprit de famille ? Hélas ! pas toujours. Le paysan est trop porté à ne voir dans son épouse qu'une associée de ses rudes travaux. Il la traite sans délicatesse, et ne l'estime qu'en raison de son concours matériel. Aussi vieillit-elle rapidement.

Si elle lui donne des enfants, il préférera pour les mêmes motifs les garçons aux filles, voyant surtout dans les premiers une *main-d'œuvre auxiliaire* qui ne lui coûte rien. Est-il besoin d'ajouter qu'il les instruit le moins possible, les fait toujours travailler trop tôt, et qu'il les soigne peu délicatement dans leurs maladies. Lui-même d'ailleurs ne s'alite qu'à la dernière extrémité.

Après 60 ou 70 ans de cette vie terre-à-terre, le paysan est parfois saisi au milieu de ses champs d'une inexorable nostalgie. Ses années qui déclinent, ses longs espoirs qui fuient, ses fils qui s'en vont, son argent qui lui échappe avec ses forces, sans l'avoir consolé, tout cela le submerge d'une amertume contre laquelle il ne peut lutter.

Il la traîne quelque temps, plus qu'il ne la porte ; et un soir d'automne, au moment où la nature elle-même semble peser du poids de sa tristesse, sur ce pauvre cœur qui ne sait pas se soulager en s'épanchant, quelqu'un des siens le trouve pendu aux solives de sa grange ou à l'un des arbres de ses bois.

Ainsi s'expliquent les nombreux suicides de vieillards, que les statistiques ont relevés pour les campagnes.

Tels sont, avec des exceptions, et tempérés par des qualités que nous n'avons pu envisager, comme il l'eût fallu, les défauts et les tendances du paysan français. Tel est celui dont le suffrage instinctivement conservateur, a contrebattu jusqu'à présent les votes subversifs de l'ouvrier, et nous a empêchés dix fois de rouler dans l'anarchie.

Combien de temps va-t-il pouvoir nous sauver encore, entamé comme il l'est par la contagion ? Ou combien d'étapes devra-t-il

fournir, avant d'atteindre le bien-être, le confortable, et surtout la haute moralité de l'*habitant*, riverain de votre grand fleuve ?

Je ne sais ; mais je crains qu'il n'y ait pas à compter sur lui pour l'avenir. Je pense que, moins que toute autre, à moins d'un admirable réveil religieux, cette catégorie sociale n'arrivera à nous relever ; et j'en reviens uniquement à la devise que l'on avait inscrite sur nos monnaies de l'ancien temps : *Dieu sauve la France*.

TH. B.

Paris, Juin 1876.

LE PAYS DES FOURRURES

(suite)

CHAPITRE IX

UNE TEMPÊTE SUR UN LAC

Le vieux marin attendait avec une certaine impatience le retour de ses passagers.

En effet, depuis une heure environ, le temps avait changé. L'aspect du ciel, qui s'était subitement modifié, devait nécessairement inquiéter un homme habitué à consulter les vents et les nuages. Le soleil, masqué par une brume épaisse, ne se montrait plus que sous l'aspect d'un disque blanchâtre, alors sans éclat et sans rayonnement. La brise s'était tue, et cependant on entendait les eaux du lac gronder dans le sud. Ces symptômes d'un changement très-prochain dans l'état de l'atmosphère s'étaient manifestés avec cette rapidité particulière aux latitudes élevées.

— Partons, monsieur le lieutenant, partons ! s'écria le vieux Norman, en regardant d'un air inquiet la brume suspendue au-dessus de sa tête. Partons sans perdre un instant. Il y a de graves menaces dans l'air.

— En effet, répondit Jasper Hobson, l'aspect du ciel n'est plus le même. Nous n'avons pas remarqué ce changement.

— Craignez-vous donc quelque tempête ? demanda la voyageuse en s'adressant à Norman.

— Oui, madame, répondit le vieux marin, et les tempêtes du Grand-Ours sont souvent terribles. L'ouragan s'y déchaîne comme

en plein Atlantique. Cette brume subite, qui s'est faite, ne présage rien de bon. Toutefois, il est possible que la tourmente n'éclate point avant trois ou quatre heures, et, d'ici là, nous serons arrivés au fort Confidence. Mais partons sans retard, car l'embarcation ne serait pas en sûreté auprès de ces roches, qui se montrent à fleur d'eau."

Le lieutenant Hobson ne pouvait discuter avec Norman des choses auxquelles celui-ci s'entendait mieux que lui. Le vieux marin était, d'ailleurs, un homme pratique habitué depuis longtemps à ces traversées du lac. Il fallait donc s'en rapporter à son expérience. Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson s'embarquèrent.

Cependant, au moment de détacher l'amarre et de pousser au large, Norman — éprouvait-il une sorte de pressentiment ? — murmura ces mots :

" On ferait peut-être mieux d'attendre ! "

Jasper Hobson, auquel ces paroles n'avaient point échappé, regarda le vieux marin, déjà assis à la barre. S'il eût été seul, il n'aurait pas hésité à partir. Mais la présence de Mrs. Paulina Barnett lui commandait une circonspection plus grande. La voyageuse comprit l'hésitation de son compagnon.

" Ne vous occupez point de moi, monsieur Hobson, dit-elle, et agissez comme si je n'étais pas là. Si ce brave marin croit devoir partir, partons sans retard.

— Adieu-vat ! répondit Norman, en larguant son amarre, et retournons au fort par le plus court ! "

Le canot prit le large. Pendant une heure, il fit peu de chemin. La voile, à peine gonflée par de folles brises qui ne savaient où se fixer, battait sur le mât. La brume s'épaississait. L'embarcation subissait déjà les ondulations d'une houle plus violente, car la mer " sentait ", avant l'atmosphère, le cataclysme prochain. Les deux passagers restaient silencieux, tandis que le vieux marin, à travers ses paupières éraillées, cherchait à percer l'opaque brouillard. D'ailleurs, il se tenait prêt à tout événement, et, son écoute à la il attendait le vent, prêt à la filer, si l'attaque était trop brusque.

Jusqu'alors, cependant, les éléments n'étaient point entrés en lutte, et tout eût été pour le mieux, si l'embarcation avait fait de la route. Mais, après une heure de navigation, elle ne se trouvait pas encore à deux milles du campement des Indiens, tant la brise était incertaine ou faible. En outre, quelques souffles malencontreux, venus de terre, l'avaient repoussée au large, et déjà, par ce temps embrumé, la côte se distinguait à peine. C'était une circonstance fâcheuse, car si le vent venait à se fixer dans la partie

du nord, ce léger canot, très-sensible à la dérive, et ne pouvant suffisamment tenir le plus près, courait risque d'être entraîné fort au loin sur le lac.

— Nous marchons à peine ! dit le lieutenant au vieux Norman.

— A peine, monsieur Hobson, répondit le marin. La brise ne veut pas tenir, et, quand elle tiendra, il est malheureusement à craindre que ce ne soit du mauvais côté. Alors, ajouta-t-il en étendant sa main vers le sud, nous pourrions bien voir le fort Franklin avant le fort Confidence !

— Eh bien, répondit en plaisantant Mrs. Paulina Barnett, ce serait une promenade plus complète, voilà tout. Ce lac du Grand-Ours est magnifique, et il mérite vraiment d'être visité du nord au sud ! Je suppose, Norman, qu'on en revient, de ce fort Franklin !

— Oui ! madame, quand on a pu l'atteindre, dit le vieux Norman. Mais des tempêtes qui durent quinze jours ne sont pas rares sur ce lac, et, si notre mauvaise fortune nous poussait jusqu'aux rives du sud, je ne promettrais pas au lieutenant Jasper Hobson qu'il fût de retour avant un mois au fort Confidence.

— Prenons garde alors, répondit le lieutenant, car un pareil retard compromettrait fort nos projets. Ainsi donc agissez avec prudence, mon ami, et, s'il le faut, regagnez au plus tôt la terre du nord. Mrs. Paulina Barnett ne reculera pas, je pense, devant une course de vingt-cinq milles par terre.

— Je voudrais regagner la côte au nord, monsieur Hobson, répondit Norman, que je ne le pourrais plus maintenant. Voyez vous-même. Le vent a une tendance à s'établir de ce côté. Tout ce que je puis tenter, c'est de tenir le cap au nord-est, et, s'il ne survient pas, j'espère que je ferai bonne route."

Mais, vers quatre heures, la tempête se caractérisa. Des sifflements aigus retentirent dans les hautes couches de l'air. Le vent, que l'état de l'atmosphère maintenait dans les zones supérieures, ne s'abaissait pas encore jusqu'à la surface du lac, mais cela ne pouvait tarder. On entendait de grands cris d'oiseaux effarés, qui passaient dans la brume. Puis, tout d'un coup, cette brume se déchira et laissa voir de gros nuages bas, déchiquetés, déloquetés, véritables haillons de vapeur, violemment chassés vers le sud. Les craintes du vieux marin s'étaient réalisées. Le vent soufflait du nord, et il ne devait pas tarder à prendre les proportions d'un ouragan en s'abattant sur le lac.

— Attention ! "cria Norman, en roidissant l'écoute de manière à présenter l'embarcation debout au vent sous l'action de la barre.

La rafale arriva. Le canot se coucha d'abord sur le flanc, puis il se releva et bondit au sommet d'une lame. A partir de ce mo-

ment, la houle s'accrut comme elle eût fait sur une mer. Dans ces eaux relativement peu profondes, les lames, se choquant lourdement contre le fond du lac, rebondissent ensuite à une prodigieuse hauteur.

“ A l'aide ! à l'aide ! ” avait crié le vieux marin, en essayant d'amener rapidement sa voile.

Jasper Hobson, Mrs. Paulina Barnett elle-même, tentèrent d'aider Norman, mais sans succès, car ils étaient peu familiarisés avec la manœuvre d'une embarcation. Norman ne pouvant abandonner sa barre, et les drisses étant engagées à la tête du mât, la voile n'amenait pas. A chaque instant, le canot menaçait de chavirer, et déjà de gros paquets de mer l'assaillaient par le flanc. Le ciel, très-chargé, s'assombrissait de plus en plus. Une froide pluie, mêlée de neige, tombait à torrents, et l'ouragan redoublait de fureur, en échevelant la crête des lames.

“ Coupez ! coupez donc ! ” cria le vieux marin au milieu des mugissements de la tempête.

Jasper Hobson, décoiffé par le vent, aveuglé par les averses, saisit le couteau de Norman et trancha la drisse tendue comme une corde de harpe. Mais le filin mouillé ne courait plus dans la gorge des poulies, et la vergue resta apiquée en tête du mât.

Norman voulut fuir alors, fuir dans le sud, puisqu'il ne pouvait tenir tête au vent ; fuir, quoique cette allure fût extrêmement périlleuse, au milieu de lames dont la vitesse dépassait celle de son embarcation ; fuir, bien que cette fuite risquât de l'entraîner irrésistiblement jusqu'aux rives méridionales du Grand-Ours !

Jasper Hobson et sa courageuse compagne avaient conscience du danger qui les menaçait. Ce frêle canot ne pouvait résister longtemps aux coups de mer. Ou il serait démoli, ou il chavirerait. La vie de ceux qu'il portait était entre les mains de Dieu.

Cependant, ni le lieutenant, ni Mrs. Paulina Barnet ne se laissèrent aller au désespoir. Accrochés à leurs bancs, couverts de la tête aux pieds par les froides douches des lames, trempés de pluie et de neige, enveloppés par les sombres rafales, ils regardaient sans frémir à travers les brumes. Toute terre avait disparu. A une encablure du canot, les nuages et les eaux du lac se confondaient obscurément. Puis, leurs yeux interrogeaient le vieux Norman, qui, les paupières clignotantes, les dents serrées, les mains contractées sur la barre, essayait encore de maintenir son canot au plus près du vent.

Mais la violence de l'ouragan devint telle, que l'embarcation assommée ne put continuer à naviguer plus longtemps sous cette périlleuse allure. Les lames qui la choquaient par l'avant l'au-

raient inévitablement démolie. Déjà ses premiers bordages se disjoignaient, et quand elle tombait de tout son poids dans les creux des lames, c'était à croire qu'elle ne se relèverait pas.

“ Il faut fuir, fuir quand même ! ” murmura le vieux marin.

Et, poussant la barre, filant l'écoute, il mit le cap au sud. La voile, violemment tendue, emporta aussitôt l'embarcation avec une vertigineuse rapidité. Mais les immenses lames, plus mobiles, couraient encore plus vite, et c'était le grand danger de cette fuite vent arrière. Déjà même des masses liquides se précipitaient sur la route du canot, qui ne pouvait les éviter. Il se remplissait, et il fallait le vider sans cesse, sous peine de sombrer. A mesure qu'il s'avavançait dans la portion plus large du lac, et, par cela même, plus loin de la côte, les eaux devenaient plus tumultueuses. Aucun abri, ni rideau d'arbres, ni collines, n'empêchait alors l'ouragan de faire rage autour de lui. Dans certaines éclaircies, ou plutôt au milieu du déchirement des brumes, on entrevoyait d'énormes icebergs, qui roulaient comme des bouées sous l'action des lames, poussés, eux aussi, vers la partie méridionale du lac.

Il était cinq heures et demie. Ni Norman, ni Jasper Hobson ne pouvaient estimer le chemin parcouru depuis le départ, non plus que la direction suivie. Ils n'étaient plus maîtres de leur embarcation, et ils subissaient les caprices de la tempête.

En ce moment, à cent pieds en arrière du canot, se leva une monstrueuse lame, couronnée nettement par une crête blanche. Au-devant d'elle, la dénivellation de la surface liquide formait comme une sorte de gouffre. Toutes les petites ondulations intermédiaires, écrasées par le vent, avaient disparu. Dans ce gouffre mobile, la couleur des eaux était noire. Le canot était engagé profondément au fond de cet abîme, qui se creusait de plus en plus. La grande lame s'approchait, dominant toutes les vagues environnantes ; elle gagnait sur l'embarcation ; elle menaçait de l'aplatir. Norman, s'étant retourné, la vit venir. Jasper Hobson et Mrs. Paulina Barnett la regardèrent aussi, l'œil démesurément ouvert, s'attendant à ce qu'elle croulât sur eux et ne pouvant l'éviter !

Elle croula, en effet, et avec un bruit épouvantable. Elle déferla sur l'embarcation, dont l'arrière fut entièrement coiffé. On choc terrible eut lieu. Un cri s'échappa des lèvres du lieutenant et de sa compagne, ensevelis sous cette montagne liquide. Ils durent croire que le canot sombrait en cet instant.

Le canot, aux trois quarts plein d'eau, se releva pourtant... mais le vieux marin avait disparu !

Jasper Hobson poussa un cri de désespoir. Mrs. Paulina Barnett se retourna vers lui.

“Norman ! s'écria-t-il, montrant la place vide à l'arrière de l'embarcation.

—Le malheureux !” murmura la voyageuse.

Jasper Hobson et elle s'étaient levés, au risque d'être jetés hors de ce canot qui bondissait sur le sommet des lames. Mais ils ne virent rien. Pas un cri, pas un appel ne se fit entendre. Aucun corps n'apparut dans l'écume blanche... Le vieux marin avait trouvé la mort dans les flots.

Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson étaient retombés sur leur banc. Maintenant, seuls à bord, ils devaient pourvoir eux-mêmes à leur salut. Mais ni le lieutenant, ni sa compagne ne savaient manœuvrer une embarcation, et, dans ces déplorables circonstances, un marin consommé aurait à peine pu la maintenir en bonne direction ! Le canot était le jouet des lames. Sa voile toujours tendue l'emportait. Jasper Hobson pouvait-il enrayer cette course ?

C'était une affreuse situation pour ces infortunés, pris dans une tempête, sur une barque fragile, qu'ils ne savaient même pas diriger !

“Nous sommes perdus, dit le lieutenant.

—Non, monsieur Hobson, répondit la courageuse Paulina Barnett. Aidons-nous d'abord ! Le ciel nous aidera ensuite !”

Jasper Hobson comprit bien alors ce qu'était cette vaillante femme, dont il partageait en ce moment la destinée.

Le plus pressé était de rejeter hors du canot cette eau qui l'alourdissait. Un second coup de mer l'eût rempli en un instant, et il aurait immédiatement coulé par le fond. Il y avait intérêt, d'ailleurs, à ce que l'embarcation, allégée, s'élevât plus facilement à la lame, car alors elle risquait moins d'être assommée. Jasper Hobson et Mrs. Paulina Barnett vidèrent donc promptement cette eau, qui, par sa mobilité même, pouvait les faire chavirer en se déplaçant. Ce ne fut pas une petite besogne, car, à chaque moment, quelque crête de vague embarquait, et il fallait avoir constamment l'écope à la main. La voyageuse s'occupait plus spécialement de ce travail. Le lieutenant tenait la barre et maintenait tant bien que mal l'embarcation vent arrière.

Pour surcroît de danger, la nuit, ou, sinon la nuit,—qui, sous cette latitude et à cette époque de l'année, dure à peine quelques heures,—l'obscurité, du moins, s'accroissait. Les nuages, bas, mêlés aux brumes, formaient un intense brouillard, à peine imprégné de lumière diffuse. On n'y voyait pas à deux longueurs du

canot, qui se fût mis en pièces s'il eût heurté quelque glaçon errant. Or, ces glaces flottantes pouvaient inopinément surgir, et, avec cette vitesse, il n'existait aucun moyen de les éviter.

— Vous n'êtes pas maître de votre barre, monsieur Jasper ? demanda Mrs. Paulina Barnett, pendant une courte accalmie de la tempête.

— Non, madame, répondit le lieutenant, et vous devez vous tenir prête à tout événement !

— Je suis prête ! répondit simplement la courageuse femme.

En ce moment, un déchirement se fit entendre. Ce fut un bruit assourdissant. La voile, éventrée par le vent, s'en alla comme une vapeur blanche. Le canot, emporté par la vitesse acquise, fila encore pendant quelques instants ; puis il s'arrêta, et les lames le ballottèrent alors comme une épave. Jasper Hobson et Mrs. Paulina Barnett se sentirent perdus ! Ils étaient effroyablement secoués, ils étaient précipités de leurs bancs, contusionnés, blessés. Il n'y avait pas à bord un morceau de toile que l'on pût tendre au vent. Les deux infortunés, dans ces obscurs embruns, au milieu de ces averses de neige et de pluie, se voyant à peine, ils ne pouvaient s'entendre, et, croyant à chaque instant périr, pendant une heure peut-être, ils restèrent ainsi, se recommandant à la Providence, qui seule les pouvait sauver.

Combien de temps encore errèrent-ils ainsi, ballottés sur ces eaux furieuses ? Ni le lieutenant Hobson ni Mrs. Paulina Barnett n'auraient pu le dire, quand au choc violent se produisit.

Le canot venait de heurter un énorme iceberg, — bloc flottant, aux pentes roides et glissantes, sur lesquelles la main n'eût pas trouvé prise. A ce heurt subit, qui n'avait pu être paré, l'avant de l'embarcation s'entr'ouvrit, et l'eau y pénétra à torrents.

— Nous coulons ! nous coulons ! s'écria Jasper Hobson.

En effet, le canot s'enfonçait, et l'eau avait déjà atteint à la hauteur des bancs.

— Madame ! madame ! s'écria le lieutenant. Je suis là... Je resterai... près de vous !

— Non, monsieur Jasper ! répondit Mrs. Paulina Barnett. Seul, vous pouvez vous sauver... A deux nous péririons ! Laissez-moi ! laissez-moi !

— Jamais ! s'écria le lieutenant Hobson.

Mais il avait à peine prononcé ce mot, que l'embarcation, frappée d'un nouveau coup de mer, coulait à pic.

Tous deux disparurent dans le remous causé par l'engouffrement subit du bateau. Puis, après quelques instants, ils revinrent à la surface. Jasper Hobson nageait vigoureusement d'un bras et sou-

tenait sa compagne de l'autre. Mais il était évident que sa lutte contre ces lames furibondes ne pourrait être de longue durée, et qu'il périrait lui-même avec celle qu'il voulait sauver.

En ce moment, des sons étranges attirèrent son attention. Ce n'étaient point des cris d'oiseaux effarés, mais bien un appel préféré par une voix humaine. Jasper Hobson, par un suprême effort, s'élevant au-dessus des flots, lança un regard rapide autour de lui.

Mais il ne vit rien au milieu de cet épais brouillard. Et cependant il entendait encore ces cris, qui se rapprochaient. Quels audacieux osaient venir ainsi à son secours ? Mais, quoi qu'ils fissent, ils arriveraient trop tard. Embarrassé de ses vêtements, le lieutenant se sentait entraîné avec l'infortunée, dont il ne pouvait déjà plus maintenir la tête au-dessus de l'eau.

Alors, par un suprême instinct, Jasper Hobson poussa un dernier cri, puis il disparut sous une énorme lame.

Mais Jasper Hobson ne s'était pas trompé. Trois hommes, errant sur le lac, ayant aperçu le canot en détresse, s'étaient lancés à son secours. Ces hommes—les seuls qui pussent affronter avec quelque chance de succès ces eaux furieuses—montaient les seules embarcations qui pussent résister à cette tempête.

Ces trois hommes étaient des Esquimaux, solidement attachés chacun à son kayak.

Le kayak est une longue pirogue, relevée des deux bouts, faite d'une charpente extrêmement légère, sur laquelle sont tendues des peaux de phoques, bien cousues avec des nerfs de veau marin. Le dessus du kayak est également recouvert de peaux dans toute sa longueur, sauf en son milieu, où une ouverture est ménagée. C'est là que l'Esquimau prend place. Il lace sa veste imperméable à l'épaule de l'ouverture, et il ne fait plus qu'un avec son embarcation, dans laquelle aucune goutte d'eau ne peut pénétrer. Ce kayak, souple et léger, toujours enlevé sur le dos des lames, insubmersible, chavirable peut-être,—mais un coup de pagaie le redresse aisément,—peut résister et résiste, en effet, là où des chaloupes seraient inmanquablement brisées.

Les trois Esquimaux arrivèrent à temps sur le lieu du naufrage, guidés par ce dernier cri de désespoir que le lieutenant avait jeté. Jasper Hobson et Mrs. Paulina Barnett, à demi suffoqués, sentirent, cependant, qu'une main vigoureuse les retirait de l'abîme. Mais, dans cette obscurité, ils ne pouvaient reconnaître leurs sauveurs.

L'un de ces Esquimaux prit le lieutenant, et il le mit en travers de son embarcation. Un autre procéda de la même façon à l'égard

de Mrs. Paulina Barnett, et les trois kayaks, habilement manœuvrés par de longues pagaies de six pieds, s'avancèrent rapidement au milieu des lames écumantes.

Une demi-heure après, les deux naufragés étaient déposés sur une plage de sable, à trois milles au-dessous du fort Providence.

Le vieux marin manquait seul au retour.

X

UN RETOUR SUR LE PASSÉ

Vers dix heures du soir, Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson frappèrent à la poterne du fort. Ce fut une joie de les revoir, car on les croyait perdus. Mais cette joie fit place à une profonde affliction quand on apprit la mort du vieux Norman. Ce brave homme était aimé de tous, et sa mémoire fut honorée des plus vifs regrets. Quant aux courageux et dévoués Esquimaux, après avoir reçu flegmatiquement les affectueux remerciements du lieutenant et de sa compagne, ils n'avaient même pas voulu venir au fort. Ce qu'ils avaient fait leur semblait tout naturel. Ils n'en étaient pas à leur premier sauvetage, et ils avaient immédiatement repris leur course aventureuse sur ce lac, qu'ils parcouraient jour et nuit, chassant les loutres et les oiseaux aquatiques.

La nuit qui suivit le retour de Jasper Hobson, le lendemain, 1^{er} juin, et la nuit du 1 au 2, furent entièrement consacrés au repos. La petite troupe s'en trouva fort bien, mais le lieutenant était bien décidé à partir le 2, dès le matin, si le temps le permettait, et, très-heureusement la tempête se calma.

Le sergent Felton avait mis toutes les ressources de la factorerie à la disposition du détachement. Quelques attelages de chiens furent remplacés, et, au moment du départ, Jasper Hobson trouva ses traîneaux rangés en bon ordre à la porte de l'enceinte.

Les adieux furent faits. Chacun remercia le sergent Felton, qui s'était montré fort hospitalier dans cette circonstance. Mrs. Paulina Barnett ne fut pas la dernière à lui exprimer sa reconnaissance. Une vigoureuse poignée de main que le sergent donna à son beau-frère Long termina la cérémonie des adieux.

Chaque couple monta dans le traîneau qui lui fut assigné, et, cette fois, Mrs. Paulina Barnett et le lieutenant occupaient le même véhicule. Madge et le sergent Long les suivaient.

D'après le conseil que lui avait donné le chef indien, Jasper Hobson résolut de gagner la côte américaine par le chemin le plus court, en coupant droit entre le fort Confidence et le littoral. Après avoir consulté ses cartes, qui ne donnaient que fort approximativement la configuration du territoire, il lui parut bon de descendre la vallée de la Coppermine, cours d'eau assez important qui va se jeter dans le golfe du Couronnement.

Entre le fort Confidence et l'embouchure de la rivière, la distance est au plus d'un degré et demi,—soit quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix milles. La profonde échancrure qui forme le golfe se termine au nord par le cap Krusenstern, et, depuis ce cap, la côte court franchement à l'ouest, jusqu'au moment où elle s'élève au-dessus du soixante-dixième parallèle par la pointe Bathurst.

Jasper Hobson modifia donc la route qu'il avait suivie jusqu'alors, et il se dirigea dans l'est, de manière à gagner, en quelques heures, le cours d'eau par la droite ligne.

La rivière fut atteinte, le lendemain, 3 juin, dans l'après-midi. La Coppermine, aux eaux pures et rapides, alors dégagée de glaces, coulait à pleins bords dans une large vallée, arrosée par un grand nombre de rios capricieux, mais facilement guéables. Le tirage des traîneaux s'opéra donc assez rapidement sur ce terrain plat. Pendant que leur attelage les entraînait, Jasper Hobson racontait à sa compagne l'histoire de ce pays qu'ils traversaient. Une véritable intimité, une sincère amitié, autorisée par leur situation et leur âge, existait entre le lieutenant Hobson et la voyageuse. Mrs. Paulina Barnett aimait à s'instruire, et, ayant l'instinct des découvertes, elle aimait à entendre parler des découvreurs.

Jasper Hobson, qui connaissait " par cœur " son Amérique septentrionale, put complètement satisfaire la curiosité de sa compagne.

" Il y a quatre-vingt-dix ans environ, lui dit-il, tout ce territoire traversé par la rivière Coppermine était inconnu, et c'est aux agents de la Compagnie de la baie d'Hudson que l'on doit sa découverte. Seulement, madame, ainsi que cela arrive presque toujours dans le domaine scientifique, c'est en cherchant une chose qu'on en découvre une autre. Colomb cherchait l'Asie, et il trouva l'Amérique.

—Et que cherchaient donc les agents de la Compagnie de la baie d'Hudson ? demanda Mrs. Paulina Barnett. Etait-ce ce fameux passage du nord-ouest ?

—Non, madame, répondit le jeune lieutenant, non. Il y a un siècle, la Compagnie n'avait point intérêt à ce qu'on employât

cette nouvelle voie de communication, qui eût été plus profitable à ses concurrents qu'à elle-même. On prétend même qu'en 1741, un certain Christophe Middleton, chargé par le gouvernement anglais d'explorer ces parages, fut publiquement accusé d'avoir reçu cinq mille livres de la Compagnie pour déclarer que la communication par mer entre les deux océans n'existait pas et ne pouvait exister.

—Ceci n'est point à la gloire de la célèbre Compagnie, fit observer Mrs. Paulina Barnett.

—Je ne la défends pas sur ce point, répondit Jasper Hobson. J'ajouterai même que le parlement blâma sévèrement ses agissements, quand, en 1745, il promit une prime de vingt mille livres à quiconque découvrirait le passage en question. Aussi vit-on, en cette année même, deux intrépides voyageurs, William Moor et Francis Smith, s'élever jusqu'à la baie Repulse, dans l'espoir de reconnaître la communication tant désirée. Mais ils ne réussirent pas dans leur entreprise, et, après une absence qui dura un an et demi, ils durent revenir en Angleterre.

—Mais d'autres capitaines ne s'élancèrent-ils pas aussitôt sur leurs traces ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—Non, madame, et, pendant trente ans encore, malgré l'importance de la récompense promise par le parlement, aucune tentative ne fut faite pour reprendre l'exploration géographique de cette portion du continent américain, ou plutôt de l'Amérique anglaise, car c'est le nom qu'il convient de lui conserver. Ce ne fut qu'en 1769 qu'un agent de la Compagnie tenta de reprendre les travaux de Moor et de Smith.

—La Compagnie était donc revenue de ses idées étroites et égoïstes, monsieur Jasper ?

—Non, madame, pas encore. Samuel Hearne—c'est le nom de cet agent—n'avait d'autre mission que de reconnaître la situation d'une mine de cuivre, que les coureurs indigènes avaient signalée. Ce fut le 6 novembre 1769 que cet agent quitta le fort du Prince-de-Galles, situé sur la rivière Churchill, près de la côte occidentale de la baie d'Hudson. Samuel Hearne s'avança hardiment dans le nord-ouest ; mais le froid devint si rigoureux, que, ses vivres épuisés, il dut retourner au fort du Prince-de-Galles. Heureusement ce n'était point un homme à se décourager. Le 23 février de l'année suivante, il repartit, emmenant quelques Indiens à sa suite. Les fatigues de ce second voyage furent extrêmes. Le gibier et le poisson, sur lesquels comptait Samuel Hearne, manquèrent souvent. Il lui arriva même une fois de rester sept jours sans manger autre chose que des fruits sauvages, des morceaux de vieux

cuir et des os brûlés. Force fut encore à ce voyageur intrépide de revenir à la factorerie, sans avoir obtenu aucun résultat. Mais il ne se rebuta pas. Il partit une troisième fois, le 7 décembre 1770, et, après dix-neuf mois de luttés, le 13 juillet 1772, il découvrit la Coppermine-river, qu'il descendit jusqu'à son embouchure, et là il prétendit avoir vu la mer libre. C'était la première fois que la côte septentrionale de l'Amérique était atteinte.

—Mais le passage du nord-ouest, c'est-à-dire cette communication directe entre l'Atlantique et le Pacifique, n'était point découvert ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—Non, madame, répondit le lieutenant, et que de marins aventureux le cherchèrent depuis lors ! Phipps en 1773, James Cook et Clerke de 1776 à 1779, Kotzebue de 1815 à 1818, Ross, Parry, Franklin et tant d'autres se dévouèrent à cette tâche difficile, mais inutilement, et il faut arriver aux découvreurs de notre temps, à l'intrépide Mac Clure, pour trouver le seul homme qui ait réellement passé d'un océan à l'autre en traversant la mer polaire.

—En effet, monsieur Jasper, répondit Mrs. Paulina Barnett, et c'est un fait géographique dont, nous autres Anglais, nous devons être fiers ! Mais, dites-moi, la Compagnie de la baie d'Hudson, revenue enfin à des idées plus généreuses, n'a-t-elle donc encouragé aucun autre voyageur depuis Samuel Hearne ?

—Elle l'a fait, madame, et c'est grâce à elle que le capitaine Franklin a pu exécuter son voyage de 1819 à 1822, précisément entre la rivière de Hearne et le cap Turnagain. Cette exploration ne s'opéra pas sans fatigues et sans souffrances. Plusieurs fois la nourriture manqua complètement aux voyageurs. Deux Canadiens, assassinés par leurs camarades, furent dévorés... Malgré tant de tortures, le capitaine Franklin n'en parcourut pas moins un espace de cinq mille cinq cent cinquante milles sur cette portion, incon nue jusqu'à lui, du littoral de l'Amérique du Nord.

—C'était un homme d'une rare énergie ! ajouta Mrs. Paulina Barnett, et il l'a bien prouvé quand, malgré tout ce qu'il avait déjà souffert, il s'élança de nouveau à la conquête du pôle nord.

—Oui, répondit Jasper Hobson, et l'audacieux explorateur a trouvé sur le théâtre même de ses découvertes une cruelle mort ! mais il est bien prouvé, maintenant, que les compagnons de Franklin n'ont pas péri avec lui. Beaucoup de ces malheureux errent certainement encore au milieu de ces solitudes glacées ! Ah ! vraiment, je ne puis songer à cet abandon terrible sans un serrement de cœur ! Un jour, mistress Paulina, ajouta le lieutenant avec une émotion et une assurance singulières, un jour je

fouillerai ces terres inconnues sur lesquelles s'est accomplie la funeste catastrophe, et...

—Et ce jour-là, répondit Mrs. Paulina Barnett en serrant la main du lieutenant, ce jour-là je serai votre compagne d'exploration. Oui ! cette idée m'est venue plus d'une fois, ainsi qu'à vous, monsieur Jasper, et mon cœur s'émeut comme le vôtre à la pensée que des compatriotes, des Anglais, attendent peut-être un secours...

—Qui viendra trop tard pour la plupart de ces infortunés, madame, mais qui viendra pour quelques-uns, soyez-en sûre !

—Dieu vous entende, monsieur Hobson ! répondit Mrs. Paulina Barnett. J'ajouterai que les agents de la Compagnie, vivant à proximité du littoral, me semblent mieux placés que tous autres pour tenter de remplir ce devoir d'humanité.

—Je partage votre opinion, madame, répondit le lieutenant, car ces agents sont, de plus, accoutumés aux rigueurs des continents arctiques. Ils l'ont souvent prouvé, d'ailleurs, en mainte circonstance. Ne sont-ce pas eux qui ont assisté le capitaine Black pendant son voyage en 1834, voyage qui nous a valu la découverte de la Terre du roi Guillaume, cette terre sur laquelle s'est précisément accomplie la catastrophe de Franklin ? Est-ce que ce ne sont pas deux des nôtres, les courageux Eease et Simpson, que le gouverneur de la baie d'Hudson, en 1838, chargea spécialement d'explorer les rivages de la mer polaire,—exploration pendant laquelle la terre Victoria fut reconnue pour la première fois ? Je crois donc que l'avenir réserve à notre Compagnie la conquête définitive du continent arctique. Peu à peu, ses factoreries monteront vers le nord,—refuge obligé des animaux à fourrures,—et, un jour, un fort s'élèvera au pôle même, sur ce point mathématique où se croisent tous les méridiens du globe !”

Pendant cette conversation et tant d'autres qui lui succédèrent, Jasper Hobson raconta ses propres aventures depuis qu'il était au service de la Compagnie, ses luttes avec les concurrents des agences rivales, ses tentatives d'exploration dans les territoires inconnus du nord et de l'ouest. De son côté, Mrs. Paulina Barnett fit le récit de ses propres pérégrinations à travers les contrées intertropicales. Elle dit tout ce qu'elle avait accompli et tout ce qu'elle comptait accomplir un jour. C'était entre le lieutenant et la voyageuse un agréable échange de récits qui charmait les longues heures du voyage.

Pendant ce temps, les traîneaux, enlevés au galop des chiens, s'avançaient vers le nord. La vallée de la Coppermine s'élargissait sensiblement aux approches de la mer Arctique. Les collines latérales, moins abruptes, s'abaissaient peu à peu. Certains bou-

quets d'arbres résineux rompaient çà et là la monotonie de ces paysages assez étranges. Quelques glaçons, charriés par la rivière, résistaient encore à l'action du soleil, mais leur nombre diminuait de jour en jour, et un canot, une chaloupe même eût descendu sans peine le courant de cette rivière, dont aucun barrage naturel, aucune agrégation de rocs ne gênait le cours. Le lit de la Coppermine était profond et large. Ses eaux, très-limpides, alimentées par la fonte des neiges, coulaient assez vivement, mais sans jamais former de tumultueux rapides. Son cours, d'abord sinueux dans sa partie haute, tendait peu à peu à se rectifier et à se dessiner en droite ligne sur une étendue de plusieurs milles. Quant aux rives, alors larges et plates, faites d'un sable fin et dur, tapissées en certains endroits d'une petite herbe sèche et courte, elles se prêtaient au glissement des traîneaux et au développement de la longue suite des attelages. Pas de côtes et, par conséquent, un tirage facile sur ce terrain nivelé.

Le détachement s'avancait donc avec une grande rapidité. On allait nuit et jour,—si toutefois cette expression peut s'appliquer à une contrée au-dessus de laquelle le soleil, traçant un cercle presque horizontal, disparaissait à peine. La nuit vraie ne durait pas deux heures sous cette latitude, et l'aube, à cette époque de l'année, succédait presque immédiatement au crépuscule. Le temps était beau d'ailleurs, le ciel assez pur, quoique un peu embrumé à l'horizon, et le détachement accomplissait son voyage dans des conditions excellentes.

Pendant deux jours, on continua de côtoyer sans difficultés le cours de la Coppermine. Les environs de la rivière étaient peu fréquentés par les animaux à fourrures, mais les animaux y abondaient. On aurait pu les compter par milliers. Cette absence presque complète de martres, de castors, d'hermines, de renards, ne laissait pas de préoccuper le lieutenant. Il se demandait si ces territoires n'avaient pas été abandonnés comme ceux du sud par la population, trop vivement pourchassée, des carnassiers et des rongeurs. Cela était probable, car on rencontrait fréquemment des restes de campement, des feux éteints qui attestaient le passage plus ou moins récent de chasseurs indigènes ou autres. Jasper Hobson voyait bien qu'il devait reporter son exploration plus au nord, et qu'une partie seulement de son voyage serait faite lorsqu'il aurait atteint l'embouchure de la Coppermine. Il avait donc hâte de toucher du pied ce point du littoral entrevu par Samuel Hearne, et il pressait de tout son pouvoir la marche du détachement.

D'ailleurs, chacun partageait l'impatience de Jasper Hobson. Chacun se pressait résolument, afin d'atteindre dans le plus bref

délai les rivages de la mer Arctique. Une indéfinissable attraction poussait en avant ces hardis pionniers. Le prestige de l'inconnu miroitait à leurs yeux. Peut-être les véritables fatigues de l'expédition commenceraient-elles sur cette côte tant désirée ? N'importe. Tous, ils avaient hâte de les affronter, de marcher directement à leur but. Ce voyage qu'ils faisaient alors, ce n'était qu'un passage à travers un pays qui ne pouvait directement les intéresser, mais aux rivages de la mer Arctique commencerait la recherche véritable. Et chacun aurait déjà voulu se trouver sur ces parages, que coupait, à quelques centaines de milles à l'ouest, le soixante-dixième parallèle.

Enfin, le 5 juin, quatre jours après avoir quitté le fort Confiance, le lieutenant Jasper Hobson vit la Coppermine s'élargir considérablement. La côte occidentale se développait suivant une ligne légèrement courbée et courait presque directement vers le nord. Dans l'est, au contraire, elle s'arrondissait jusqu'aux extrêmes limites de l'horizon.

Jasper Hobson s'arrêta aussitôt, et, de la main, il montra à ses compagnons la mer sans limites.

CHAPITRE XI

EN SUIVANT LA CÔTE

Le large estuaire que le détachement venait d'atteindre, après six semaines de voyage, formait une échancrure trapézoïdale, nettement découpée dans le continent américain. A l'angle ouest s'ouvrait l'embouchure de la Coppermine. A l'angle est, au contraire, se creusait un boyau profondément allongé, qui a reçu le nom d'Entrée de Bathurst. De ce côté, le rivage, capricieusement festonné, creusé de criques et d'anses, hérissé de caps aigus et de promontoires abrupts, allait se perdre dans ce confus enchevêtrement de détroits, de pertuis, de passes, qui donne aux cartes des continents polaires un si bizarre aspect. De l'autre côté, sur la gauche de l'estuaire, à partir de l'embouchure même de la Coppermine, la côte remontait au nord et se terminait par le cap Krusenstern.

Cet estuaire portait le nom de golfe du Couronnement, et ses eaux étaient semées d'îles, d'îlets, îlots, qui constituaient l'archipel du Duc-d'York.

Après avoir conféré avec le sergent Long, Jasper Hobson résolut d'accorder, en cet endroit, un jour de repos à ses compagnons.

L'exploration proprement dite, qui devait permettre au lieutenant Hobson de reconnaître l'endroit propice à l'établissement d'une factorerie, allait véritablement commencer. La Compagnie avait recommandé à son agent de se maintenir autant que possible au-dessus de soixante-dixième parallèle et sur les bords de la mer Glaciale. Or, pour remplir son mandat, le lieutenant ne pouvait chercher que dans l'ouest un point qui fût aussi élevé en latitude et qui appartint au continent américain. Vers l'est, en effet, toutes ces terres si divisées font plutôt partie des territoires arctiques, sauf peut-être la terre de Boothia, franchement coupée par ce soixante-dixième parallèle, mais dont la conformation géographique est encore très-indécise.

Longitude et latitude prises, Jasper Hobson, après avoir relevé sa position sur la carte, vit qu'il se trouvait encore à plus de cent milles au-dessous du soixante-dixième degré. Mais au delà du cap Kruzenstern, la côte, courant vers le nord-est, dépassait par un angle brusque le soixante-dixième parallèle, à peu près sur le cent trentième méridien, et précisément à la hauteur de ce cap Bathurst, indiqué comme lieu de rendez-vous par le capitaine Craventy. C'était donc ce point qu'il fallait atteindre, et c'est là que le nouveau fort s'élèverait, si l'endroit offrait les ressources nécessaires à une factorerie.

"Là, sergent Long, dit le lieutenant en montrant au sous-officier la carte des contrées polaires, là nous serons dans les conditions qui nous sont imposées par la Compagnie. En cet endroit, la mer, libre une grande partie de l'année, permettra aux navires du détroit de Behring d'arriver jusqu'au fort, de le ravitailler et d'en exporter les produits.

— Sans compter, ajouta le sergent Long, que, puisqu'ils se seront établis au delà du soixante-dixième parallèle, nos gens auront droit à une double paye !

— Cela va sans dire, répondit le lieutenant, et je crois qu'ils l'accepteront sans murmurer.

— Eh bien, mon lieutenant, il ne nous reste plus qu'à partir pour le cap Bathurst," dit simplement le sergent.

Mais, un jour de repos ayant été accordé, le départ n'eut lieu que le lendemain, 6 juin.

Cette seconde partie du voyage devait être et fut effectivement toute différente de la première. Les dispositions qui réglaient jusqu'ici la marche des traîneaux n'avaient pas été maintenues. Chaque attelage allait à sa guise. On marchait à petites journées,

on s'arrêtait à tous les angles de la côte, et le plus souvent on cheminait à pied. Une seule recommandation avait été faite à ses compagnons par le lieutenant Hobson,—la recommandation de ne pas s'écarter à plus de trois milles du littoral et de rallier le détachement deux fois par jour, à midi et le soir. La nuit venue, on campait. Le temps, à cette époque, était constamment beau, et la température assez élevée, puisqu'elle se maintenait en moyenne à 59 degrés Fahrenheit (15° centig. au-dessous de zéro). Deux ou trois fois, de rapides tempêtes de neige se déclarèrent, mais elles ne durèrent pas, et la température ne fut pas sensiblement modifiée.

Toute cette partie de la côte américaine comprise entre le cap Krusenstern et le cap Parry, qui s'étend sur un espace de plus de deux cent cinquante milles, fut donc examinée avec un soin extrême, du 6 au 20 juin. Si la reconnaissance géographique de cette région ne laissa rien à désirer, si Jasper Hobson,—très-heureusement aidé dans cette tâche par l'astronome Thomas Black,—put même rectifier quelques erreurs du levé hydrographique, les territoires avoisinants furent non moins observés à ce point de vue plus spécial qui intéressait directement la Compagnie de la baie d'Hudson.

En effet, ces territoires étaient-ils giboyeux ? Pouvait-on compter avec certitude sur le gibier comestible non moins que sur le gibier à fourrure ? Les seules ressources du pays permettraient-elles d'approvisionner une factorerie au moins pendant la saison d'été ? Telles étaient les graves questions que se posait le lieutenant Hobson et qui le préoccupaient à bon droit. Or, voici ce qu'il observa.

Le gibier proprement dit—celui auquel le caporal Joliffe, entre autres, accordait une préférence marquée—ne foisonnait pas dans ces parages. Les volatiles, appartenant à la nombreuse famille des canards, ne manquaient pas, sans doute, mais la tribu des rongeurs était insuffisamment représentée par quelques lièvres polaires, qui ne se laissaient que difficilement approcher. Au contraire, les ours devaient être assez nombreux sur cette portion du continent américain. Sabine et MacNap avaient souvent relevé des traces fraîchement laissées par ces carnassiers. Plusieurs même furent aperçus et dépistés, mais ils se tenaient toujours à bonne distance. En tout cas, il était certain que, pendant la saison rigoureuse, ces animaux affamés, venant de plus hautes latitudes, devaient fréquenter assidûment les rivages de la mer Glaciale.

“Or, disait le caporal Joliffe, que cette question des approvisionnements préoccupait sans cesse, quand l'ours est dans le garde-manger, c'est un genre de venaison qui n'est point à dédaigner”.

tant s'en faut. Mais quand il n'y est pas encore, c'est un gibier fort problématique, très-sujet à caution, et qui, en tout cas, ne demande qu'à vous faire subir à vous chasseurs, le sort que vous lui réservez !”

On ne pouvait parler plus sagement. Les ours ne pouvaient offrir une réserve assurée à l'office du fort. Très-heureusement, ce territoire était visité par des bandes nombreuses d'animaux plus utiles que les ours, excellents à manger, et dont les Esquimaux et les Indiens font, dans certaines tribus, leur principale nourriture. Ce sont les rennes, et le caporal Joliffe constata avec une évidente satisfaction que ces animaux abondaient sur cette partie du littoral. Et, en effet, la nature avait tout fait pour les y attirer, en prodiguant sur le sol cette espèce de lichen dont le renne se montre extrêmement friand, qu'il sait adroitement déterrer sous la neige, et qui constitue son unique alimentation pendant l'hiver.

Jasper Hobson fut non moins satisfait que le caporal en relevant, sur maint endroit, les empreintes laissées par ces ruminants, empreintes aisément reconnaissables, parce que le sabot des rennes, au lieu de correspondre à sa face interne par une surface plane, y correspond par une surface convexe,—disposition analogue à celle du chameau. On vit même des troupeaux assez considérables de ces animaux qui, errant à l'état sauvage dans certaines parties de l'Amérique, se réunissent souvent à plusieurs milliers de têtes. Vivants, ils se laissent aisément domestiquer et rendent alors de grands services aux factoreries, soit en fournissant un lait excellent et plus substantiel que celui de la vache, soit en servant à tirer les traîneaux. Morts, ils ne sont pas moins utiles, car leur peau, très-épaisse, est propre à faire des vêtements; leurs poils donnent un fil excellent; leur chair est savoureuse, et il n'existe pas un animal plus précieux sous ces latitudes. La présence des rennes, étant dûment constatée, devait donc encourager Jasper Hobson dans ses projets d'établissement sur un point de ce territoire.

Il eut également lieu d'être satisfait à propos des animaux à fourrure. Sur les petits cours d'eau s'élevaient de nombreuses huttes de castors et de rats musqués. Les blaireaux, les lynx, les hermines, les wolverènes, les martres, les visons, fréquentaient ces parages, que l'absence des chasseurs avait laissés jusqu'alors si tranquilles. La présence de l'homme en ces lieux ne s'était encore décelée par aucune trace, et les animaux savaient y trouver un refuge assuré. On remarqua également des empreintes de ces magnifiques renards bleus et argentés, espèce qui tend à se raréfier de plus en plus et dont la peau vaut pour ainsi dire son poids d'or. Sabine et MacNap eurent, pendant cette exploration, mainte occa-

sion de tirer une bête de prix. Mais, très-sagement, le lieutenant avait interdit toute chasse de ce genre. Il ne voulait pas effrayer ces animaux avant la saison venue, c'est-à-dire avant ces mois d'hiver pendant lesquels leur pelage, mieux fourni, est beaucoup plus beau. D'ailleurs, il était inutile de surcharger les traîneaux pendant la marche. Sabine et MacNap comprirent ces bonnes raisons, mais la main ne leur en démangeait pas moins, quand ils tenaient au bout de leur fusil une martre zibeline ou quelque renard précieux. Toutefois, les ordres de Jaspér Hobson étaient formels, et le lieutenant ne permettait pas qu'on les transgressât.

Les coups de feu des chasseurs, pendant cette seconde période du voyage, n'eurent donc pour objectif que quelques ours polaires, qui se montrèrent parfois sur les ailes du détachement. Mais ces carnassiers, n'étant point poussés par la faim, détalèrent promptement, et leur présence n'amena aucun engagement sérieux. Cependant, si les quadrupèdes de ce territoire n'eurent point à souffrir de l'arrivée du détachement, il n'en fut pas de même de la race volatile, qui paya pour tout le règne animal. On tua des aigles à tête blanche, énormes oiseaux au cri strident, des faucons-pêcheurs, ordinairement nichés dans les troncs d'arbres morts, et qui, pendant l'été, remontent jusqu'aux latitudes arctiques; puis, des oies de neige, d'une blancheur admirable, des bernaches sauvages, le meilleur échantillon de la tribu des ansérinées au point de vue comestible, des canards à tête rouge et à poitrine noire, des cornelles cendrées, sortes de geais moqueurs d'une laideur peu commune, des eiders, des macreuses et bien d'autres de cette gent ailée qui assourdissait de ses cris les échos des falaises arctiques. C'est par millions que vivent ces oiseaux en ces hauts parages, et leur nombre est véritablement au-dessus de toute appréciation sur le littoral de la mer Glaciale.

On comprend que les chasseurs, auxquels la chasse des quadrupèdes était sévèrement interdite, se rabattirent avec passion sur ce monde des volatiles. Plusieurs centaines de ces oiseaux, appartenant principalement aux espèces comestibles, furent tuées pendant ces quinze premiers jours, et ajoutèrent à l'ordinaire de corn-beef et de biscuit un surcroît qui fut très-apprécié.

Ainsi donc, les animaux ne manquaient point à ce territoire. La Compagnie pourrait facilement remplir ses magasins, et le personnel du fort ne laisserait pas vides ses offices. Mais ces deux conditions ne suffisaient pas pour assurer l'avenir de la factorerie. En effet, on ne pouvait s'établir dans un pays si haut en latitude, s'il ne fournissait pas, et abondamment, le combustible nécessaire pour combattre la rigueur des hivers arctiques.

Très-heureusement, le littoral était boisé. Les collines, qui s'élevaient en arrière de la côte, se montraient couronnées d'arbres verts, parmi lesquels le pin dominait. C'étaient d'importantes agglomérations de ces essences résineuses, auxquelles on pouvait donner quelquefois le nom de forêts. Quelquefois aussi, par groupes isolés, Jasper Hobson remarqua des saules, des peupliers, des bouleaux-nains et de nombreux buissons d'arbousiers. A cette époque de saison chaude, tous ces arbres étaient verdoyants, et ils étonnaient un peu le regard, habitué aux profils apes et nus des paysages polaires. Le sol, au pied des collines, se tapissait d'une herbe courte, que les rennes paissaient avec avidité, et qui devait les nourrir pendant l'hiver. On le voit, le lieutenant ne pouvait que se féliciter d'avoir cherché dans le nord-ouest du continent américain le nouveau théâtre d'une exploitation.

Il a été dit également que si les animaux ne manquaient pas à ce territoire, en revanche, les hommes semblaient y faire absolument défaut. On ne voyait ni Esquimaux, dont les tribus courent plus volontiers les districts rapprochés de la baie d'Hudson, ni Indiens, qui ne s'aventurent pas habituellement aussi loin au delà du Cercle polaire. Et en effet, à cette distance, les chasseurs peuvent être pris par des mauvais temps continus, par une reprise subite de l'hiver, et être alors coupés de toute communication. On le pense bien, le lieutenant Hobson ne pensa point à se plaindre de l'absence de ses semblables. Il n'aurait pu trouver que des rivaux en eux. C'était un pays inoccupé qu'il cherchait un désert auquel les animaux à fourrures devaient avoir intérêt à demander asile, et, à ce sujet, Jasper Hobson tenait les propos les plus sensés à Mrs. Paulina Barnett, qui s'intéressait vivement au succès de l'entreprise. La voyageuse n'oubliait pas qu'elle était l'hôte de la Compagnie de la baie d'Hudson, et elle faisait tout naturellement des vœux pour la réussite des projets du lieutenant.

Que l'on juge donc du désappointement de Jasper Hobson, quand, dans la matinée du 20 juin, il se trouva en face d'un campement qui venait d'être plus ou moins récemment abandonné.

C'était au fond d'une petite baie étroite, qui porte le nom de baie Darnley, et dont le cap Parry forme la pointe la plus avancée dans l'ouest. On voyait en cet endroit, au bas d'une petite colline, des piquets qui avaient servi à tracer une sorte de circonvallation, et des cendres refroidies entassées sur l'emplacement des foyers éteints.

Tout le détachement s'était réuni auprès de ce campement. Chacun comprenait que cette découverte devait singulièrement déplaire au lieutenant Hobson.

“Voilà une fâcheuse circonstance, dit-il en effet, et certes j'aurais mille fois mieux aimé rencontrer sur mon chemin une famille d'ours polaires !

—Mais les gens, quels qu'ils soient, qui ont campé en cet endroit, répondit Mrs. Paulina Barnett, sont déjà loin sans doute, et il est probable qu'ils ont déjà regagné plus au sud leurs territoires habituels de chasse.

—Cela dépend, madame, répondit le lieutenant. Si ceux dont nous voyons ici les traces sont des Esquimaux, ils auront plutôt continué leur route vers le nord. Si, au contraire, ce sont des Indiens, ils sont peut-être en train d'explorer ce nouveau district de chasse, comme nous le faisons nous-mêmes, et, je le répète, c'est pour nous une circonstance véritablement fâcheuse.

—Mais, demanda Mrs. Paulina Barnett, peut-on reconnaître à quelle race ces voyageurs appartiennent ? Ne peut-on savoir si ce sont des Esquimaux du nord ou des Indiens du sud ? Il me semble que des tribus si différentes de mœurs et d'origine ne doivent pas camper de la même manière.”

Mrs. Paulina Barnett avait raison, et il était possible que cette importante question fût résolue après une plus complète inspection du campement.

Jasper Hobson et quelques-uns de ses compagnons se livrèrent donc à cet examen, et recherchèrent minutieusement quelque trace, quelque objet oublié, quelque empreinte même qui pût les mettre sur la voie. Mais, ni le sol, ni ces cendres refroidies n'avaient gardé d'indice suffisant. Quelques ossements d'animaux, abandonnés çà et là, ne disaient rien non plus. Le lieutenant, fort dépité, allait donc abandonner cet inutile examen, quand il s'entendit appeler par Mrs. Joliffe, qui s'était éloignée d'une centaine de pas sur la gauche.

Jasper Hobson, Mrs. Paulina Barnett, le sergent, le caporal, quelques autres, se dirigèrent aussitôt vers la jeune Canadienne, qui restait immobile, considérant le sol avec attention.

Lorsqu'ils furent arrivés près d'elle :

“Vous cherchiez des traces ? dit Mrs. Joliffe au lieutenant Hobson. Eh bien, en voilà !”

Et Mrs. Joliffe montrait d'assez nombreuses empreintes de pas, très-nettement conservées sur un sol glaiseux.

Ceci pouvait être un indice caractéristique, car le pied de l'Indien et l'Esquimaux, aussi bien que leur chaussure, diffèrent complètement.

Mais, avant toutes choses, Jasper Hobson fut frappé de la singulière disposition de ces empreintes. Elles provenaient bien de

la pression d'un pied humain, et même d'un pied chaussé, mais circonstance bizarre, elles semblaient n'avoir été faites qu'avec la plante de ce pied. La marque du talon leur manquait. En outre, ces empreintes étaient singulièrement multipliées, rapprochées, croisées, quoiqu'elles fussent, cependant, contenues dans un cercle très-restreint.

Jasper Hobson fit observer cette singularité à ses compagnone.

“Ce ne sont pas là les pas d'une personne qui marche, dit-il.

—Ni d'une personne qui saute, puisque le talon manque, ajouta Mrs. Paulina Barnett.

—Non, répondit Mrs. Joliffe, ce sont les pas d'une personne qui danse !”

Mrs. Joliffe avait certainement raison. A bien examiner ces empreintes, il n'était pas douteux qu'elles n'eussent été faites par le pied d'un homme qui s'était livré à quelque exercice chorégraphique,—non point une danse lourde, compassée, écrasante, mais une danse légère, aimable, gaie. Cette observation était indiscutable. Mais quel pouvait être l'individu assez joyeux de caractère pour avoir été pris de cette idée ou de ce besoin de danser si allègrement sur cette limite du continent américain, à quelques degrés au-dessus du Cercle polaire ?

“Ce n'est certainement point un Esquimau, dit le lieutenant.

—Ni un Indien ! s'écria le caporal Joliffe.

—Non ! c'est un Français !” dit tranquillement le sergent Long.

Et de l'avis de tous, il n'y avait qu'un Français qui eût été capable de danser en un tel point du globe !

(à continuer)

MATHILDE DE CANOSSE.

V.—LA VOIX NOCTURNE

(suite)

Le cavalier s'arrêta un instant, leva sa visière et reprit haleine. La place où il se trouvait était de forme ovale et tapissée d'une herbe fine et serrée : cet endroit était entouré de tous côtés par de hauts sapins, dont les longues branches touffues se touchaient et l'entrelaçaient en formant une muraille de laquelle pendaient les cônes et les touffes vertes hérissées, qui sont les fruits et les feuilles de ces arbres. Au milieu, s'élevaient vers le ciel trois hêtres antiques, dont l'immense feuillage s'étendait aux alentours. L'ombre qu'ils projetaient du côté opposé à la lune ressemblait au corps d'un affreux géant étendu sur l'herbe. Ce lieu sauvage et mélancolique, le silence de la nuit, l'obscurité des bois, le cri lugubre des hiboux et des orfraies, le grondement sourd d'une cascade lointaine, tout s'unissait pour remplir l'âme du voyageur d'un trouble qui ressemblait à la terreur.

Il allait abaisser sa visière et se remettre en chemir, déjà il rassemblait les rênes de sa monture, quand une voix profonde, s'élevant du sein de la forêt, lui cria :

—Arrête, Pandolfe, arrête ; tourne bride et reprends le sentier que tu as suivi ! Si tu avances, tu es mort ! Ottocar, pévoyant que tu te rendrais sans doute au monastère pour y reprendre ta fille, te tend, depuis plusieurs nuits, des pièges à la sortie du bois. Ses satellites armés te guettent et tu ne peux leur échapper, car ils sont nombreux et féroces. Garde-toi de passer le pont de l'Igla, mais remonte le fleuve ; tu trouveras un gué, attendu que les eaux

sont basses. Dès que tu seras arrivé à Znaïm, rends-toi chez le seigneur abbé Dauffer, il te dira ce que tu as à faire. Laisse ton Yolande à la garde de Dieu, de l'abbesse et de celui qui te parle en ce moment. Et maintenant, pars, je ne te retiens plus.

Ce cavalier n'était, comme vous le supposez déjà, rien autre que le comte Pandolfe de Groningue, qui se dirigeait en secret vers le monastère, où sa fille était renfermée, et voulait, s'il était possible, l'en retirer, avant qu'Ottocar ne tentât quelque violence pour s'emparer d'elle. Peindre l'étonnement du comte aux ordres impérieux, que lui dictait la voix rude, mais loyale, dont la forêt venait de retentir, n'est pas chose facile. D'abord il s'arrêta tout court, puis il serra sa lance et la mit en arrêt ; son oreille et sa personne entière devinrent plus attentives, il chercha à découvrir au milieu de l'obscurité, s'il n'apercevrait pas l'individu qui lui parlait aussi impérieusement, et à mesure que la voix s'élevait, il sentait son cœur battre avec plus de violence. Le groupe des trois hêtres attira surtout ses regards, car les paroles semblaient venir de là : un moment il crut voir un corps blanchâtre se mouvoir à l'entour, grandir peu à peu, diminuer tout à coup et disparaître dans la forêt ; mais il ne tarda pas à reconnaître que ce n'était là qu'un effet des rayons de la lune se jouant au travers des branches, agitées par la brise nocturne. Cependant, le comte s'était remis de sa surprise, et élevant la voix à son tour :

—Holà ! s'écria-t-il, qui es-tu donc, toi qui me parles avec tant de bienveillance ?

Tout resta muet. Il dirigea son cheval vers le bouquet de hêtres, sonda le feuillage de la pointe de sa lance, personne ne s'y trouvait caché. Il fit le tour de la clairière, les sapins dont elle était entourée ne trahirent la présence d'aucun individu, ni souffle, ni bruit de pas. Il réfléchit alors un instant, puis se raffermissant sur ses étriers, il reprit la route de la rivière, en pensant à cette aventure et se demandant d'où lui pouvait venir un pareil avis. Il se disait que, connaissant les projets du marquis, la révérende mère abbesse avait peut-être ordonné à quelque serviteur du monastère de venir à sa rencontre, pour lui révéler les pièges qui l'attendaient. Cependant cette voix, partie d'une bouche invisible, lui semblait plutôt celle de quelque âme en peine, errante par la forêt, et suscitée pour son salut par la Providence divine : son bon ange qu'il avait si pieusement invoqué en entrant dans la forêt, n'avait-il pas voulu par ce moyen le faire échapper à la mort ? Dans ces pensées, il cheminait toujours, et sortit bientôt de ces bois sombres, n'avancant qu'avec précaution et comme quelqu'un qui redoute une attaque subite.

Il était enfin arrivé sur les rives de l'Igla et les suivait depuis l'espace d'une portée de trait environ, lorsqu'il vit sortir derrière un bouquet de saules deux hommes armés de lances, qui se jetèrent sur lui, en s'écriant :

—Rends-toi, chien, ou tu es mort !

Pandolfe s'attendait à une surprise, il était sur ses gardes : au premier de ses agresseurs, il porta un coup de sa lance si vigoureusement, qu'il l'atteignit dans le flanc gauche et l'étendit mort sur la rive ; puis dirigeant son cheval sur le second et saisissant son cimenterre, il allait le lui décharger sur la tête, quand le bandit fit un bond de côté et chercha à lui enfoncer son arme au défaut de la cuirasse. Mais Pandolfe détourna le fer par un écart, auquel il força son destrier. Ce fut le noble animal qui pâtit, le fer lui effleura la croupe, mais l'assassin était hors de garde, et comme il se hâtait de donner un second coup, le comte lui porta un coup de pointe entre le col et l'épaule : il le vit chanceler. D'un coup d'éperon, il fit entrer sa monture dans le fleuve, le passa à gué, et atteignit l'autre rive sans difficulté.

Sorti de ce danger, Pandolfe marcha toute la nuit et se trouva vers le lever de l'aurore à peu distance du monastère, que présidait le vénérable abbé Dauffer. Dans ces temps malheureux, les abbayes étaient les asiles les plus sûrs pour les misérables, pour ceux qui voulaient échapper aux poursuites des tyrans, pour ceux qui étaient fatigués d'une vie aventureuse, désabusés des vanités du monde et des illusions de la fortune. Là on trouvait le repos, la paix, la justice, un refuge assuré, des conseils salutaires, aide et protection, liberté et sécurité. Dans ces asiles si saints et si respectés, le malheureux trouvait des consolations, le pauvre du pain, l'agriculteur un abri, des instruments, des semences. A l'intérieur, le chœur résonnait, nuit et jour, des louanges de Dieu ; les cellules s'emplissaient de manuscrits, trésors de la science ; les ateliers voyaient naître les métiers et les arts nécessaires aux besoins et aux charmes de la vie. C'est aux moines seuls que nous devons les principes les plus sûrs et les plus élégants des arts manuels, tels que l'orfèvrerie, la mosaïque, l'incrustation, la ciselure ; leurs jardins abondaient en herbes médicinales, et leurs officines fournissaient aux malades les thériacales, les baumes, les potions et les remèdes les plus salutaires. Quelques-uns d'entre les religieux pratiquaient la chirurgie, et connaissaient la médecine, et s'il n'y avait eu des couvents à cette époque, l'homme serait mort sans le secours de l'homme, sans les consolations de la religion. C'est aux moines du moyen-âge que nous devons même l'amélioration des

racas chevaline et bovine, l'art de cultiver les troupeaux, les abeilles, le travail des laines et de la cire.

Enfin, les monastères étaient des oasis fleuries, qui s'élevaient çà et là, pour égayer les steppes arides et les déserts brûlés de la barbarie occidentale. Si un couvent s'élevait aux bords d'un fleuve, on voyait bientôt surgir à côté un pont pour la commodité des voyageurs, et un moulin à blé; une route conduisait le peuple vers l'église. Était-ce auprès d'un lac? Une barque était soudain établie, pour passer les gens et les animaux d'une rive à l'autre; d'autres esquifs portaient des pêcheurs, qui, en rassemblant leurs chaumières, éparses çà et là, formaient peu à peu des villages et des bourgs. Si le couvent était entouré de marais, de fondrières, de landes marécageuses, creusant des canaux spacieux pour l'écoulement des eaux stagnantes; ils comblaient les ravins, aplanissaient les collines, donnaient une pente aux prairies, et, par ces longs et pénibles travaux, ils assainissaient d'immenses étendues de terres noyées ou arides; ils défonçaient le sol et offraient une terre vierge et fertile à la culture des céréales, dont la rareté était souvent désastreuse, à cette époque, pour les villes et les cités. Ils chassaient ainsi le mauvais air, peuplaient les solitudes et ouvraient le chemin aux relations entre les peuples. Le siècle qui regarde aujourd'hui les moines comme des gens inutiles et comme les plantes parasites de la société, oublie que c'est à eux qu'il doit cette civilisation dont il est si fier. Et nous-mêmes, nous, Italiens qui nommons notre pays le jardin de l'Europe, nous qui admirons, à juste titre, les plaines fertiles de la Lombardie, de la Vénétie, les côtes de l'Emilie, et des provinces méridionales jusqu'à La Pouille, nous ignorons qu'à l'époque dont nous parlons, les pays aujourd'hui les plus fertiles et les plus riches n'étaient que des marécages et des forêts desséchées ou déboisées par les religieux. Mais l'humanité est oublieuse, ingrate et lâche, elle insulte au lion devenu vieux: un temps viendra pourtant, où Dieu, juste rémunérateur, rendra à chacun selon ses mérites. (1)

La voix mystérieuse avait commandée à Pandolfe de se rendre auprès du saint et puissant abbé Daufer: il obéissait, et tout en

(1) Ceux qui voudront s'assurer de la vérité de ces assertions n'ont qu'à lire les Dissertations de Muratori, et surtout l'Histoire des monastères de Nonantola, de Bresello, de Saint-Pierre de Modène, de Saint-Benoit de Ferrare, de Polirone de Mantoue, de Saint-Zénon de Verone, de Praglia et de Sainte-Justine de Padoue, de Saint-Sixte à Plaisance, de Saint-Jean de Parme. Ils verront dans quelle situation étaient la Lombardie et la Vénétie aux IXe, Xe et XIe siècles et compareront les marécages, les landes, les forêts d'alors avec les campagnes d'aujourd'hui cultivées par les moines, campagnes qui leur furent enlevées en 1810 pour les vendre aux juifs, aux usuriers et aux étrangers, et cela au grand dommage des pauvres du pays, qui tous les jours, et par milliers, trouvaient du pain aux portes des couvents.

se demandant de quelle façon l'abbé avait pu connaître son projet d'aller reprendre sa fille, il était arrivé sous les hautes murailles qui entouraient le monastère. Dans ces temps de guerres continuelles, les lieux consacrés à la religion, en Germanie, étaient eux-mêmes défendus de murs épais, fortifiés de tours, de créneaux, de boulevards, de machicoulis et de tourelles, pour protéger les hommes et les propriétés des incursions toujours renaissantes des Hongrois, des Russes, des Prussiens et des autres peuples barbares venus du fond de la Sarmatie. Nous voyons encore des restes de ces formidables défenses dans quelques endroits de l'Italie, par exemple, à Nonantola, au Mont-Cassin, à Saint-Zénon de Vérone, au Vatican et à Sainte-Sabine sur le Mont-Aventin, à Rome.

Pandolfe trouva le pont-levis encore dressé, parce qu'on ne l'abaissait qu'une fois le jour venu : il fut donc obligé d'attendre ; c'est pourquoi, mettant pied à terre, il se retira à quelques pas des fortifications, derrière un bouquet de chênes verts, jusqu'à l'ouverture des portes et l'abattage du pont. A peine s'était-il assis qu'il entendit un bruit de pas de chevaux, le long des fossés, et, après avoir écarté le feuillage, il découvrit une petite troupe de soldats du couvent qu'il prit pour une patrouille de retour de sa ronde nocturne, autour des murs, pour la sécurité du dedans et du dehors. Dès que cette troupe fut arrivée à la tête du pont, elle s'arrêta : les soldats levèrent leurs visières, essuyèrent la poussière dont ils étaient couverts, se mirent à donner du cor, et firent signe à l'homme de garde qui était apparu sur le haut de sa tourelle dès le premier signal. Cependant, un des soudards, individu de taille gigantesque, et aux moustaches hérissées, se tournant vers un de ses camarades, lui dit :

—Holà, Porc-Epic, ton épaulière est tout en sang : il paraît que le brigand de cette nuit frappait ferme ?

—Et toi, regarde ton casque, on dirait que celui qui te donna sur la tête un coup d'estoc à deux mains, a voulu te la fendre jusqu'à la barbe.

—Oui dà !... Eh bien, je lui ai donné entre le bras et le poignet un coup de manchette si bien appliqué, que le drôle ne pourra plus faire de mal à personne ; la main lui pendait, retenue qu'elle était seulement par un lambeau de chair. Ah ! mais c'est qu'on plaisante pas avec Sans-Quartier : gare à qui le touche. Qui s'y frotte, s'y pique.

—Mais, dites-moi un peu, s'écria Bras-de-Fer, à qui, diantre, le marquis Ottocar en avait-il, cette nuit, avec ses embuscades de coquins ? Les pendards ! ils en voulaient, sans doute, à quelque pauvre diable de voyageur... Mais mal leur en a pris, et ils en ont

eu tout leur soûl, je vous en donne ma parole. Des quatre premiers que nous avons découverts auprès des piliers de Saint-Boniface, pas un ne rentrera à Brunn pour donner des nouvelles au marquis, je vous le garantis.

—Et les cinq barbus qui faisaient le guet au carrefour de la forêt, reprit le Terrible, ils y ont perdu leur temps et leur peine : à l'un, j'ai fendu le crâne avec ma masse d'armes, si bien que sa cervelle en a jailli de tous côtés ; à l'autre, j'ai abattu la joue et une partie de la mâchoire, de façon à lui faire cracher toutes les dents, et elles étaient grosses comme celles d'un vieux sanglier.

—Et moi donc, dit l'Ourson, n'ai-je pas fait gentiment avec ma javeline un grand trou à l'âme de celui qui menaçait de frapper Sans-Quartier de sa hache ? et Porc-Epic n'a-t-il pas bravement donné de son couteau dans le ventre à celui qui levait son fléau de fer contre le Rouge ?

—A propos, s'écria le Rouge, avez-vous remarqué ces deux drôles étendus sur les bords de l'Igla ? L'un avait déjà fait son paquet pour l'autre monde, et son compagnon poussait des gémissements sans fin pour une pauvre petite égratignure qu'il avait entre le cou et l'épaule : ne criait-il pas merci, en me tendant les mains, le lâche ! mais je lui donnai de ma hallebarde dans l'estomac et l'envoyai rejoindre son camarade. Ces braves se seront, sans doute, attaqués à quelque chevalier errant, et voulaient, par passe-temps, lui tordre le cou ; mais, pour cette fois, au lieu de prendre, ils ont été pris. Ils l'attendaient peut-être à la tête du pont, tandis qu'il suivait la route du bois, et ils ne l'auront rejoint que sur le bord de l'eau. Je ne crois pas, du reste, que ce soit un des nôtres, parce que le Camerlingue n'a envoyé personne autre que nous pour battre la campagne pendant la nuit dernière.

En prêtant l'oreille à ces affreux propos, Pandolfe remerciait Dieu tout bas d'avoir échappé à tant de périls. D'ailleurs, il se perdait, de plus en plus, dans ses conjectures sur cette voix mystérieuse de la forêt, sur la connaissance parfaite que le seigneur Abbé semblait avoir eue des indignes projets d'Ottocar, de sa propre visite à l'abbesse Théotberge ; et plus il réfléchissait, plus il se croyait le jouet d'un songe.

Cependant, tout en attendant que le guetteur fût descendu pour baisser le pont, les soldats continuaient à polir leur harnais et à faire la conversation :

—Corbœuf ! disait l'un, cette petite brise du matin me donne un appétit à manger le père Cellérier en vinaigrette.

—Hé ! reprenait un autre, ce ne serait déjà pas si mauvais... il est gras, le père Cellérier. Quant à moi, je me pousse dans les

bonnes grâces du frère Colomban. Il tient les clefs de la dépense, et l'on gagne avec lui quelques tranches de lard, quelques morceaux de viande fumée... l'eau m'en vient à la bouche, rien que d'y penser. Vous allez voir les côtelettes et les gigots de mouton rôtis qu'on va nous mettre sur nos tailleirs.

—Et tu vas t'en donner à cœur joie, n'est-ce pas ? Mais que serait-ce que tout cela, si le frère Candide le sommelier ne l'arroisait de quelques cruches de bière ?

—Et de la double encore ! Avec deux hanaps de cette bière-là dans l'estomac, je sauterais comme un léopard sur une douzaine de piquiers bohèmes. Si le Camerlingue veut me porter de faction, chaque nuit, je le veux bien, à condition qu'il me mettra d'abord dans les mains du frère Candide ; je deviendrais un paladin, et, pour peu qu'il ajoutât un verre d'eau-de-vie, j'attaquerais un éléphant.

Pendant cet entretien, le guetteur était descendu ; il ouvrit la porte, descendit le pont, et tous les soudards, rangés deux à deux, entrèrent dans la première enceinte ; puis la porte se referma, le pont fut relevé, car le soleil n'était pas encore à l'horizon. Les hommes se rendirent à leur quartier ; ils déposèrent leurs armes, accrochèrent leurs cuirasses aux murailles, et, sans quitter leurs casques, ils entrèrent dans le réfectoire réservé aux étrangers : là, demandèrent à grands cris le frère Colomban.

—Hé bien, hé bien ! mes agneaux, dit celui-ci, en arrivant, quel qu'un de vous a-t-il besoin du maître mire (1) ? Combien en avez-vous mis à bas de ces mécréants, la nuit dernière ? Vous avez dû voir qu'il ne s'agissait pas de plumer des poulets ou fumer des jambons. Eh bien ! où donc est ton épaulière, Sans-Quartier ? Et toi, Porc-Epic, qu'est-il donc arrivé à ton casque ? Il paraît que l'affaire a été chaude ?

On le leur a rendu, je vous le promets, et on leur a fait bonne mesure encore ! Voyez-vous, frère Colomban, quand les hommes d'armes d'armes de l'abbé Dauffer ont déroulé la bannière aux couleurs du couvent, les malandrins de Brunn sentent que leur heure est venue ; ils font bien un peu les fanfarons d'abord, mais nos lances leur apprennent bientôt à changer de ton. Pendant que ces braves mangeaient au réfectoire du monastère, Pandolfe, voyant que la porte s'était refermée, venait de s'étendre sur l'herbe et succombait au sommeil, fatigué du voyage de la nuit. Il fut réveillé par le bruit des trompettes qui retentirent, auprès de lui,

(1) Le médecin.

sous les murs du couvent : aussitôt il fut sur pied. Deux hommes à cheval sonnaient de toutes leurs forces de ces instruments ; ils étaient suivis de quatre gens d'armes également bien montés et portant l'épée nue : derrière eux s'avançaient deux moines encapuchonnés, cheminant sur deux mules blanches couvertes de drap écarlate. A quelque distance, marchaient une douzaine d'hommes, casque en tête, fauchard en main, qui précédaient deux hérauts d'armes, en riches hauberts damasquinés d'or, aux cimiers éclatants, aux tabards chargés du blason de l'abbé Daufer, qui portait d'azur au lion rampant d'argent, timbré de mitre, accosté de l'épée et du bâton pastoral. Ils portaient sur l'épaule deux masses à clous d'argent, retenues à leurs bras par deux chaînes de même métal.

Enfin s'avançait l'abbé Daufer lui-même entre deux chevaliers armés de ces longues épées, dont on ne se servait qu'avec les deux mains réunies. Il chevauchait sur un magnifique palefroi blanc comme la neige, à la têtère d'argent ciselé, surmontée de trois plumes ondoyantes : le mors et les rênes étaient éclatants d'or, le harnais et les caparaçons frangés d'or et de soie cramoisie, le nœud de la croupière formé d'une riche topaze. Ce que l'on voyait de la selle était de velours rouge brodé d'or et semé de pierres précieuses, tandis que le coursier disparaissait presque tout entier sous une longue housse de tabis bleu de ciel à pièces appliquées : des étriers d'argent supportés par des étrivières de velours complétaient ce riche équipage. Quant à l'abbé, il était simplement vêtu d'un ample manteau blanc à capuchon, par-dessus son habit religieux. La marche était fermée d'abord par quatre hommes de pied tenant en laisse autant de chevaux chargés de la vaisselle, des matelas, des couvertures et des autres objets nécessaires en voyage ; car, à cette époque, tout pèlerin devait porter avec lui ce dont il avait besoin, les hôtelleries étant rares. Enfin, une forte troupe de hallebardiers formait l'arrière-garde du cortège.

Aussitôt que le guetteur eut entendu le son de la trompette, il se hâta d'ouvrir la porte, les cavaliers firent la haie de chaque côté du pont, le seigneur abbé passa au milieu d'eux, en leur donnant sa bénédiction, puis ayant pénétré dans les cours intérieures, il descendit promptement de sa monture, aidé des deux hérauts d'armes, dont l'un tenait la bride et l'autre l'étrier. Cependant Pandolfe, qui avait assisté à cette scène, était plus curieux que jamais de sonder le mystère.

Ainsi donc, se disait-il, l'abbé est sorti du monastère, il a chevauché toute la nuit, il était accompagné d'une forte escorte : une cause grave et imprévue doit l'avoir forcé à cette course nocturne et mystérieuse. La voix de la forêt m'a commandé de me rendre

auprès de ce prélat, en ajoutant que je trouverais chez lui aide, conseil et protection : ses gens ont veillé et battu l'estrade pendant toute la nuit. Comment savait-il qu'Ottacar me tendait des embûches ? Où a-t-il été depuis hier soir ? Quelle route a-t-il prise ? Je m'y perds.

Dans ces pensées, Pandolfe se remit en selle, et ayant traversé le pont, il se présenta à la grande porte, en demandant le sire abbé.

— Il est bien las, répondit le portier, et ne fait que de rentrer. Sorti depuis hier, au coucher du soleil, il n'est revenu que depuis un quart d'heure : serait-il courtois de le déranger avant qu'il ait pris un peu de repos ? Venez plutôt avec moi, chez le père Cellérier, vous pourrez vous rafraîchir et vous remettre un peu, car vous me semblez également assez fatigué.

Parlant ainsi, il faisait entrer le voyageur que deux valets d'écurie aidèrent à descendre de cheval en disparaissant aussitôt après, avec le noble animal, du côté des cours. Le Cellérier accueillit Pandolfe d'un air franc et cordial :

— Soyez le bienvenu, seigneur chevalier, lui dit-il, et que Dieu vous garde ! Vous me semblez encore à jeun ; quelque nourriture vous remettra.

Et il le fit passer dans la salle des hôtes, où une gigue de cerf, du pain blanc et une cruche de bière le remirent de ses fatigues.

S'il eût vécu de nos jours, Pandolfe aurait largement déjeuné avec une tasse de café au lait et quelques tranches de pain rôti, parce qu'un estomac délicat de notre époque n'en pourrait soutenir davantage sans s'exposer à une indigestion ; mais ces hommes des temps anciens voulaient du solide, et après avoir déjeuné copieusement, ils faisaient encore bonne figure au dîner. Ce repas qui se composait de grosses viandes, de pâtes nourrissantes qu'arrosaient des vins généreux, ne faisait aucun tort au souper. A la vérité, quelques estomacs tudesques, — Dieu les tienne en joie ! — possèdent encore de nos jours cette vertu digestive capable de dissoudre du fer : nous en voyons qui, après un ample dîner, trouvent encore un petit coin libre pour un souper abondant ; mais, dans nos pays méridionaux, un léger repas est suivi d'une collation plus légère encore, et néanmoins, on passe quelquefois une assez mauvaise nuit ; il faut de la rhubarbe et de la scammonée pour remettre ce pauvre estomac du XIXe siècle.

Après avoir réparé ses forces, Pandolfe demanda au Cellérier si l'heure était convenable pour voir le sire abbé, car il avait à l'entretenir. Le moine lui répondit de bonne grâce :

— A vous dire la vérité, le révérend père vient de rentrer au monastère et s'est retiré dans sa cellule pour quitter son habit de

voyage, mais il m'a dit passant que si, par aventure, un chevalier nommé Pandolfe se présentait ici, j'eusse à l'en informer aussitôt après la messe de communauté et à lui amener le voyageur.

— Ce chevalier, c'est moi-même, reprit Pandolfe, et je vous serai très-reconnaissant de vouloir bien me présenter à Sa Révérence, dès que vous le jugerez à propos. Mais il vient de rentrer, dites-vous, et comme il est déjà d'un certain âge, pourquoi, au lieu d'assister au chœur, ne prend-il pas un peu de repos dans sa cellule ?

— Oh ! le révérend père ne manquerait au chœur pour rien au monde : à l'office de la nuit, il est toujours le premier dans sa stalle ; et pendant l'hiver si rigoureux en ces climats, il devient si faible, par suite des pénitences et des mortifications qu'il s'impose, qu'il est souvent obligé de se faire reconduire dans sa cellule par deux frères convertis, qui le soutiennent par-dessous les bras. Pas de danger qu'il manque jamais aux exercices communs ; et depuis trente ans qu'il est abbé, personne ne l'a vu se dispenser des Matines, quand il est au couvent. Hier, je ne sais pourquoi, il s'est mis en route après Complies, et il a voyagé pendant toute la nuit. Quelque affaire importante l'aura forcé de sortir aussi tard : il s'agissait, sans doute, de quelque grand acte de charité, de sauver quelqu'un de quelque grand péril, car, en pareille circonstance, cet homme de Dieu oublie le poids des ans, les intempéries des saisons, les difficultés du voyage : il braverait la cruauté d'un tyran, les forces d'une armée entière. J'ai voulu, par curiosité, savoir des soldats de son escorte où ils s'étaient rendus cette nuit avec tant de diligence : ils m'ont répondu qu'après avoir traversé la rivière de l'Igla, il leur avait donné ordre de s'arrêter et de se tenir dans les rangs en silence profond ; puis, en compagnie de deux de nos frères, il s'est dirigé vers Krumau. J'ai questionné les deux moines, mais ils ont reçu de l'abbé, et cela en vertu de la sainte obéissance, l'injonction de ne dire à personne le lieu où il les avait conduits ; au reste, ils voudraient parler qu'ils ne le pourraient pas, car arrivé à cet endroit mystérieux, le sire abbé s'est séparé d'eux pour aller entretenir quelqu'un que l'on ne pouvait voir, mais dont on distinguait pourtant la voix au milieu des ténèbres de la nuit.

Pandolfe écoutait tous ces détails avec la plus grande attention, et, comme son repas était achevé, il suivit le Cellérier à l'appartement qui lui était destiné dans l'hospice : le père l'y laissa, en lui disant qu'il viendrait l'y prendre après Tierce.

L'hospice était un grand bâtiment qui s'élevait hors de la clôture. Il était divisé en deux corps, dont l'un était réservé aux

hommes exclusivement et l'autre uniquement aux femmes : ce dernier était subdivisé en logements pour les gens mariés et leurs enfants. Le rez-de-chaussée était consacré aux écuries, aux remises, aux magasins à provendes, immenses salles voûtées et bien aérées, où abondaient les provisions de toutes sortes, viandes sèches et fumées, fromages, fruits, poissons marinés ou salés. Sous les arcs des cloîtres régnaient les cuisines, les offices, les caves à la bière, les réfectoires : derrière ces cuisines, des fourneaux et de vastes cuves offraient aux voyageurs fatigués ou surpris par la gelée le rafraîchissement ou le puissant secours du bain tiède. Sur l'extérieur du couvent s'ouvraient les fenêtres de la pharmacie et de ses laboratoires garnis d'appareils, d'alambics, de mortiers, de baumes et de remèdes de toute espèce. Chaque jour amenait au monastère deux ou trois cents pauvres qui y étaient nourris ; quant à l'hospice, il était toujours rempli de voyageurs : les hôtelleries publiques faisaient défaut, c'était aux couvents qu'il fallait demander l'hospitalité.

De chaque côté d'un long corridor s'ouvraient des portes numérotées, qui donnaient accès aux chambres réservées aux pèlerins. Toujours conduit par son guide, Pandolphe s'arrêta devant l'entrée du numéro dix, où il trouva que les serviteurs du couvent avaient déjà déposé sa valise, son casque, sa targe, sa lance, ainsi que le harnais de son cheval.

VI. — MESSIRE ABBÉ DAUNER

Aussitôt que la messe fut terminée et l'office de Tierce fini, le Cellérier revint chercher Pandolphe qu'il trouva assis sur un bahut placé au pied de son lit et se livrant à ses réflexions. Le comte se leva et suivit en silence le moine, qui le conduisit à l'appartement de l'abbé, où il le laissa. Pandolphe vit une enfilade de pièces richement meublées pour cette rude époque. Les murs de la première salle présentaient une suite de tableaux grossièrement peints, rappelant des traits de la vie de saint Benoît ; les figures étaient longues et sèches, sans aucune intelligence du dessin ni de la couleur : au-dessous de chacune d'elles, des distiques en vers barbares faisaient connaître le nom du saint qu'elles représentaient. On voyait Benoît, jeune encore, retiré dans son antre, où un corbeau lui apportait du pain ; puis les moines de Saint-Côme lui offrant du vin empoisonné, et la coupe se brisant en éclats sous la bénédiction du saint ; plus loin, saint Placide s'étant laissé choir

dans le lac, en était retiré par saint Maur, qui venait à lui en marchant sur l'eau et le sauvait en le saisissant par les cheveux.

La seconde salle était ornée de faits tirés de la vie de saint Grégoire-le-Grand : on y voyait ce saint pontife envoyant le moine Augustin à la conversion des Angles ; ces nouveaux fidèles produisent, à leur tour, saint Boniface, apôtre des Bavares, saint Wilfrid, apôtre des Saxons, saint Ludger, celui des Frisons, saint Rumbert, qui éclaire le Danemark et la Norvège, saint Gérard, qui baptise les Hongrois et les Bohémiens.

Les autres pièces plus reculées étaient tendues de cuir cordeau rouge, vert ou bleu, poli ou chamoisé, uni ou rehaussé de fleurs d'or, d'argent ou de minium. Les plafonds à poutrelles, à solives ou à caissons, dorés et peints, portaient des têtes de saints, des rosaces, des blasons pour décorations. Les meubles sévères et pesants étaient, pour la plupart, en noyer, mais chargés de riches sculptures, d'ornements de cuivre et d'or : les sièges aux pieds tords, les fauteuils à bras, à dossiers élevés, n'offraient à l'œil que masques grimaçants et têtes d'animaux fantastiques. Les tables massives fléchissaient sous le poids des mets et des coupes en verres calorés, d'objets en ivoire et en bois incrustés d'écaillés et de nacre de perle. Les planchers étaient faits de bois variés et rapportés avec art, et sous le pied se déroulaient des tapis de peaux d'ours, de loup, de lynx, de cerf et de daim moucheté.

Pandolfe s'étonnait de ce luxe et de cette richesse qui, pour l'époque, avaient réellement quelque chose de royal, quand tout-à-coup une porte latérale vint à s'ouvrir, et l'abbé en personne se dirigea vers lui d'un air affectueux.

—Bienvenu, dit-il, en lui serrant la main, bienvenu soit le comte de Groningue, au nom de Jésus-Christ !

Il est impossible de peindre la surprise de Pandolfe, en s'entendant appeler par son titre et son nom ; lui, qui se croyait totalement inconnu en Moravie, être nommé ainsi par l'abbé !... Il se remit pourtant et baisa la main du saint vieillard qui l'introduisit aussitôt dans la pièce la plus reculée de son appartement, celle qui lui servait de chambre à coucher. Mais combien ce réduit était différent des salles qui le précédaient ! Le lit, composé de quelques planches assemblées, était couvert d'une simple peau de mouton ; une petite table de bois de noyer pour écrire, deux escabeaux pareils pour s'asseoir formaient le mobilier. Si, dans les galeries, les fenêtres brillaient de magnifiques vitreaux peints et de verrières splendides, ici le jour ne trouvait d'accès qu'au travers d'un châssis de toile grossière. Une tablette supportait un crucifix,

une statuette de très-sainte Vierge et une tête de mort. Tout, en ce lieu, respirait la pénitence et la pauvreté.

—Veuillez vous asseoir, seigneur comte, dit le moine, et me pardonner de vous recevoir dans un lieu aussi indigne de votre naissance et de votre titre. Les hauts et puissants princes du siècle n'ont pas coutume de pénétrer jusqu'ici ; mais vous, bien que de royal lignage, vous souffrez, je le sais, pour l'Eglise de Dieu, pour demeurer fidèle aux droits justes et saints du Vicaire de Jésus-Christ, et partant, vous ne dédaignerez pas de vous asseoir dans une pauvre cellule avec un serviteur de Dieu. Hélas ! c'est l'orgueil, c'est l'ignorance des gens du monde qui force les abbés à déployer toute cette magnificence, parce que, de nos jours, là où le droit repose sur la force à défaut de la raison, la pauvreté, la douceur et l'humilité chrétiennes sont méprisées et foulées aux pieds. Les grandes possessions dont l'Eglise est la maîtresse, font de nous les princes de riches et magnifiques contrées dont les fruits sont voués au culte de Dieu et à l'entretien des pauvres : et cependant les princes séculiers nous dédaignent, et si nous n'étions sur nos gardes, ils nous envahiraient par avidité et réduiraient en servitude nos vasseaux bien-aimés. Et voilà pourquoi il faut que nous tâchions de paraître puissants, d'avoir des murs fortifiés autour de nos monastères, et des soldats à nos gages, non pas pour porter la guerre au loin, mais pour défendre les droits de l'Eglise, nos personnes, la substance des veuves et des orphelins, le pain des pauvres et des malades, la paix et la sécurité de tous les fidèles. C'est dans les galeries splendides que vous venez de traverser que j'ai coutume de recevoir les barons et les grands vasseaux dont les fiefs relèvent de ce monastère, mais mon séjour à moi est dans cette cellule, où je pleure mes péchés et les pénibles épreuves de la sainte Eglise en butte à l'avidité et à l'avarice des grands. Quand, il y a quelques années, je venais présider aux conseils et aux jugements qui se tenaient dans la salle du trône de l'abbaye, et que je me disais qu'en ce moment-là même, Alexandre, seul et légitime pape, fuyait les fureurs de l'anti-pape Cadolaus, oh ! croyez-moi, seigneur comte, je rougissais de me voir au milieu de tant de splendeurs, tandis que le Vicaire de Jésus-Christ, en proie à la misère, mendiait un abri loin du Vatican. De nos jours, c'est l'impie Guibert de Ravenne qui essaie de ravir la tiare à Grégoire : il lui fait une guerre acharnée. Je vous rappelle ces faits avec intention, parce que vous êtes aussi, je le sais, au ban de l'empire et que les domaines que vous tenez de vos aïeux sont aux mains des rebelles qui déchirent l'Eglise. Mais gardez-vous de perdre courage, rappelez-vous que le Seigneur ne laisse jamais tenter

l'homme au-dessus de ses forces ; il donne aux affligés la vertu nécessaire pour soutenir noblement les adversités, et fait de la tentation même une consolation et une couronne de gloire immortelle.

“ Vous avez, en outre, je le sais encore, un autre combat à soutenir, combat qui est plus rude, plus douloureux pour votre cœur que la perte de votre couronne de comte : je veux parler des dangers qui menacent votre Yolande. Je sais que le marquis a juré votre mort, parce que vous lui avez refusé la main de votre fille d'une façon indirecte. Toutefois, si le Seigneur nous protège, il ne tombera pas un cheveu de votre tête, et Yolande échappera à son persécuteur : la Providence la destine à une plus digne alliance. Znaïm, j'en conviens, n'est pas sur les terres du marquisat de Brunn, mais il en est trop voisin et vous pourriez succomber à quelque trahison. Vous partirez aussitôt que possible pour Boleslau, où se trouve le célèbre sanctuaire de Notre-Dame Auxilia-trice, et vous amènerez avec vous votre fidèle et vertueuse Edeltrude.

“ J'ai en Bohême quelques amis généreux et puissants, et votre séjour en ce pays ne sera pas troublé : je vous donnerai une escorte jusqu'à Budweiss, et mes gens vous précéderont, la nuit prochaine, pour écarter les dangers de la route : demain, dès l'aube, vous vous mettrez en voyage, et comme vous avez besoin d'argent, voici une bourse d'or, et une autre vous est tenue en réserve pour vos besoins à venir.”

Pandolfe saisit la main du vénérable abbé, et, dans l'élan de son cœur, la couvrit de baisers et de larmes, lui exprimant ainsi, mieux que par des paroles, la reconnaissance dont il était pénétré.

—Oui, messire, ajouta-t-il, c'est à vous que je devrai la liberté, la sécurité à venir. Permettez-moi, cependant, de vous recommander encore mon Yolande bien-aimée, seul bien qui me reste de tous ceux que j'ai possédés et dont l'avidité des hommes m'a dépouillé. Je ne vis plus que pour ma fille chérie, c'est elle seule qui me console de tous mes maux.

—Ne craignez rien, dit le moine, de bons yeux veillent sur elle : dans le cas où Ottocar voudrait avoir recours à la violence, sa sécurité est déjà assurée. Cette sainte enfant est sous la garde de la Mère de Dieu, protectrice de l'innocence, elle la protège de sa puissante main : nous ferons en sorte que votre fille soit promptement dans vos bras et dans ceux d'Edeltrude. Toutefois, si cet heureux moment devait tarder encore, ne perdez pas courage, et ne désespérez pas du secours divin. Vous verrez des prodiges, car Dieu est fidèle.

Encouragé par ces paroles, Pandolfe reprit :

— Cette nuit, m'étant revêtu de mes armes, je me suis mis en route pour la dérober aux poursuites d'Ottocar, lorsque, parvenu dans un lieu solitaire, au milieu de la forêt qui entoure les plaines de Brunn, je fus arrêté par la voix inconnue d'un être invisible qui m'appela par mon nom, m'ordonna impérieusement de suspendre ma marche, et me révéla les embuches que me tendait Ottocar. Je questionnai la voix, et je ne reçus pas de réponse ; je cherchai sous les arbres, et je ne trouvai personne : je demeurai interdit de ce prodige, et depuis je cherche vainement à deviner quelle est la personne qui a pu épier mes démarches et veiller à ma sûreté. Je me dis quelquefois que c'était quelqu'âme en peine, condamnée à errer par la forêt jusqu'au jour du jugement.

— Non, reprit l'abbé, les âmes bienheureuses ne sont pas errantes comme vous semblez le croire : ce n'est point l'une d'elles qui vous a parlé cette nuit. C'est un homme... un homme comme vous et moi, un homme qui admire votre courage et qui vous aime, parce que vous souffrez persécution pour la justice. Moi-même je me suis rendu auprès de lui, cette nuit, pour le consulter, non loin de la place où il vous a parlé : il m'avait donné rendez-vous à la fontaine de Saint-Wolfgang.

— Mais, qui donc est-il ?

— Ne vous inquiétez pas, cher comte ; vous le saurez quand il en sera temps. Maintenant qu'il vous a mis en lieu sûr, il ne veut plus s'occuper que de votre Yolande.

A ces mots, l'abbé se leva, et comme la cloche se faisait entendre :

— Je vais au chœur, dit-il, je vais chanter Sexte et None avec mes frères ; puis vous voudrez bien honorer ma pauvre table de votre présence ; nous dînerons ensemble.

(à continuer)

LA ST. JEAN-BAPTISTE

La fête nationale des Canadiens-Français a été célébrée, cette année, avec pompe et éclat, non-seulement dans toute la Puissance du Canada, mais encore parmi les différents groupes de nos compatriotes disséminés au milieu des Etats-Unis. Là, comme chez nous, la voix du pays natal parle haut au cœur du Canadien. L'image de la patrie absente se dresse souvent devant l'exilé ; il chôme avec transport la fête qui lui rappelle tous les souvenirs, toutes les joies, tous les liens sacrés qui le rattachent à son pays. Grand nombre d'émigrés chez nos voisins ont quitté avec joie leur contrée pour venir s'établir de ce côté-ci de l'Atlantique, ils n'y retourneront jamais. La persécution, la misère ou l'oppression ont défigurés pour eux les traits aimés de cette patrie autrefois si chère, désormais il ne l'aimeront plus, ils n'y penseront plus, si ce n'est peut-être pour maudire ses oppresseurs. Le Canadien, au contraire, quelque prospère que soit sa situation à l'étranger, quelque chose qu'il ait à se féliciter d'être venu y chercher fortune, caresse toujours en son cœur le rêve d'aller finir ses jours sur les bords de son grand fleuve, et de reposer ses cendres à l'ombre de la croix qui protège les restes de ses aïeux.

La fête nationale des canadiens revêt un caractère éminemment religieux, voilà pourquoi depuis sa fondation, elle a produit dans notre Canada, d'aussi beaux résultats. Comme tout ce que la religion consacre et bénit, elle a contribué plus que tout autre chose à rattacher les habitants du Canada, aux traditions d'honneur de loyauté et de fidélité qui sont les marques des races fortes, et qui nous avaient été léguées par nos pères. Plus que jamais, les Canadiens-Français doivent rester unis, s'ils veulent conserver la place que la Providence leur a faite au milieu des populations qui les entourent. Si nous savons marcher fermement sous la bannière arborée par les fondateurs de la St. Jean-Baptiste, notre rôle sera grand sur cette terre privilégiée du Canada qui a imposé son nom à cette vaste confédération s'étendant d'un océan à l'autre. Serrons

nos rangs, groupons-nous autour du drapeau, et il faudra bien que l'on compte avec nous et qu'on laisse la nationalité canadienne-française accomplir ses glorieuses et providentielles destinées.

Nous donnons ci-après le résumé du sermon prononcé, le 26 juin à Montréal, par le Révérend Père Lefebvre, O. M. I., dans l'église de Notre-Dame.

ANALYSE DU SERMON PRONONCÉ PAR LE RÉV. PÈRE LEFEBVRE, O. M. I., DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL, LE 26 JUIN 1876, A L'OCCASION DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.

Erit magnus coram Domino.

(ST. LUC, I, 15.)

Parmi les plus beaux jours du plus beau des mois, il en est un qui apporte à tout Canadien la joie la plus pure, l'émotion la plus douce, les souvenirs les plus glorieux. Ce jour, qui réunit au pied des autels tant de cœurs palpitants du plus noble patriotisme, c'est la fête de celui dont il a été écrit: "Il sera grand devant le Seigneur." Oui, il sera grand, St. Jean-Baptiste, par sa *naissance*, par sa *mission*, par ses *vertus*. Et le peuple canadien, qui a été si heureusement placé sous son patronage, participera à cette triple grandeur; lui aussi sera grand par son *origine*, par sa *mission*, par ses *vertus*.

I

Frappés des merveilles qui éclatèrent à la naissance de St. Jean-Baptiste, les habitants de la Judée se demandaient les uns aux autres: "Que pensez-vous que sera un jour cet enfant, car la main du Seigneur est avec lui?" Et nous, qu'avons-nous été à notre naissance comme peuple? D'abord nous descendons de cette noble France, qui a été proclamée, par la plus haute autorité qu'il y ait ici-bas, la *filie aînée de l'Eglise*, qui a été dans tous les temps le bras droit du St. Siège au point de faire admettre par l'Europe et consacrer par les siècles cette parole si glorieuse pour notre ancienne mère-patrie: *Gesta Dei per Francos*.

Que se proposait-elle, cette noble France, en envoyant de ce côté de l'Océan les Jacques-Cartier, les Champlain et les Maisonneuve?

Une seule chose : *étendre les limites de l'Eglise nouvelle*. Ce fut aussi ce zèle apostolique qui, plus tard, fit fonder Ville-Marie.

Maintenant, que penser des premières familles qui vinrent se fixer en Canada et qui servirent de base à notre nationalité? L'histoire nous apprend que ces familles furent choisies parmi ce qu'il y avait de mieux dans la mère-patrie sous le rapport moral et religieux, et ce sont ces familles d'élite qui nous ont légué cette foi vive, ces mœurs douces, toutes ces qualités précieuses qui assurent au Canadien-Français l'estime et la confiance de ses concitoyens d'origine étrangère. Et ce qui est vrai des premiers colons canadiens en général, peut se dire surtout des colons de Montréal, qui, selon un de nos plus savants écrivains, étaient des *héros*, des *apôtres*, des *martyrs*.

II

Notre mission est d'accomplir en Amérique l'œuvre de St. Jean-Baptiste : faire connaître Jésus-Christ, continuer le *Gesta Dei per Francos*. Voyez comme nos pères ont compris et accompli cette noble mission. Le premier acte de Jacques-Cartier, en mettant le pied sur la terre canadienne, c'est d'y planter la croix, d'en prendre possession au nom du Christ. Et ce grand homme, nous le voyons, la croix à la main, catéchisant les sauvages, et nous disant que le plus beau jour de sa vie, c'était celui où il lui fut donné de porter sur les fonds du baptême le premier enfant qui reçut la grâce de la régénération en ce pays.

Et Champlain, ce vrai père de la nationalité canadienne, ce chrétien, digne des premiers temps de l'Eglise, écrivait à Henri IV que la conversion d'un seul infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume.

Enfin, Maisonneuve, l'immortel fondateur de cette ville, était un véritable apôtre qui, sous l'habit séculier, pratiquait les plus belles vertus du religieux.

Et nos héroïques missionnaires, qui nous redira tout ce qu'ils ont fait et souffert pour conquérir ce pays à la foi? Qu'il est beau, le baptême de sang, qu'ils ont administré à la nationalité canadienne?

Voilà comment nos pères ont accompli leur noble mission, et, grâce à Dieu, nous n'avons pas été infidèles. De même que St. Jean-Baptiste a travaillé jusqu'à sa mort à faire connaître Jésus-Christ; de même l'ancienne France a toujours été la terre classique du dévouement, du zèle apostolique et de toutes les bonnes œuvres;

de même, aussi, le Canada a toujours été le pays de la foi vive, du zèle ardent, des œuvres vraiment catholiques.

Et la démonstration de tout ceci, qui ne la voit pas écrite en lettres d'or au frontispice de nos magnifiques églises, de nos brillantes maisons d'éducation, de nos innombrables institutions de charité, sur la croix de nos infatigables missionnaires, de nos intrépides religieuses, et sur l'immortel étendard de nos zouaves pontificaux.

Que faire pour n'être pas infidèle à une mission si noble et à un passé si glorieux? Imiter les vertus de St. Jean-Baptiste, marcher dans la voie tracée par nos magnanimes ancêtres.

III

Ces vertus, je les résume dans ces trois mots : *foi, union, dévouement*. C'est à la foi de St. Jean-Baptiste et à celle de nos pères qu'il faut attribuer tout ce qu'ils ont accompli de grand et de glorieux. C'est la foi qui a fondé le Canada ; c'est elle qui assurera notre avenir.

Mais ne l'oublions pas. La foi qui doit animer le Canadien-Français ce n'est pas une foi de compromis, une foi qui transige avec les principes et avec le devoir, une foi qui ne sorte pas de l'Eglise, qui ait soin de ne blesser aucune susceptibilité, qui se défie du prêtre, qui ne lui permet pas d'éclairer ses ouailles sur leurs devoirs de citoyens, qui le regarde comme une sorte de paria politique, qui fasse de l'Eglise l'humble servante de l'Etat. Non. Cette foi pusillanime, cette foi amoindrie ne pourrait que nous conduire à cet abaissement religieux et moral que nous avons à déplorer en tant de lieux.

Ce qu'il nous faut, c'est la foi de St. Jean-Baptiste, cette foi vraiment héroïque qui, en face même de la mort, lui faisait dire à un souverain esclave de ses passions : *Non licet—cela ne vous est pas permis*. C'est cette foi qui ne craint pas le sacrifice, qui, au contraire, sait se dépenser pour la gloire de Dieu et le bonheur de la Patrie ; c'est la foi de nos chevaleresques ancêtres qui devrait être le mobile et la boussole surtout de l'homme politique, de celui à qui Dieu a confié les destinées de la patrie. C'est à lui surtout qu'incombe le rigoureux de manifester sa foi et d'opposer l'énergique *non licet* de St. Jean-Baptiste à toute mesure qui serait préjudiciable à nos intérêts religieux ou nationaux.

Cependant, le grand mal des sociétés modernes, il ne faut pas se le dissimuler, c'est précisément le manque de foi qui se traduit par l'exclusion de l'élément religieux dans la politique. Partout on

veut détrôner le Christ, on veut exiler du monde Celui à qui le monde est redevable non-seulement du bienfait inestimable de la Rédemption, mais encore de la civilisation et de tous les biens qu'elle renferme. Et ce mal profond, ce mal qui conduit les sociétés à l'abîme, est-il étranger à notre pays. Hélas ! ne nous crie-t-on pas sans cesse sur tous les tons que la Religion n'a rien à faire avec la politique. Et que signifient ces récriminations incessantes contre la conduite du clergé en temps d'élection et même contre les Pastorales de nos Evêques ?

Il est temps que nous revenions à des idées plus chrétiennes et plus patriotiques ; que comme nos bien-aimés ancêtres, la foi soit le fond de toutes nos pensées, le mobile de toutes nos actions. Vous l'avez vu : en venant en ce pays, ils se proposèrent non pas de *fonder une société sans Dieu*, mais de *faire chanter ses louanges dans un désert où il n'avait pas encore été nommé*. Ils voulurent non pas *s'affranchir de l'autorité de l'Eglise*, mais *étendre ses limites dans tout le Nouveau-Monde*.

Nos religieux ancêtres ! c'étaient des hommes de foi ; c'étaient des catholiques dans tout le sens que ce beau mot comporte, et ils savaient se montrer tels.

Voyez-les au lendemain de la conquête. Ils sont encore tout saignants des cruelles blessures qu'ils ont reçues dans les combats meurtriers. Ils se trouvent en face d'un adversaire tout-puissant dont ils ne connaissent que trop les hostiles dispositions, surtout sous le rapport religieux. Néanmoins ils se lèvent comme un seul homme et disent : " Nous nous rendrons, mais ce ne sera qu'à la condition expresse que nous serons maintenus dans le libre exercice de notre sainte religion."

Vous le voyez, chez les chrétiens trempés à l'antique, la question religieuse n'était pas reléguée à l'arrière-plan ; bien moins encore était-elle supprimée. Ah ! ces nobles devanciers ! ils ne se défiaient pas du prêtre ; ils ne le considéraient pas comme opposé à leurs véritables intérêts. Sachant au contraire que le ministre de Dieu fut de tout temps le plus fidèle, le plus dévoué, le plus généreux ami du peuple, celui qui comprend mieux ses besoins et qui a moins de raisons de lui cacher la vérité, ils le regardaient comme un père ; sa parole faisait loi parmi eux, et c'est ce qui a fait que, jusqu'à ces derniers temps, nous avons été considérés comme un des peuples les plus heureux du monde.

Ressuscitons donc en nous la foi robuste de nos ancêtres. La foi qui, comme dit St. Paul, après la charité, cimentera cette *union salutaire* qui fera notre salut. C'est le besoin de cette union qui a fait naître notre belle Société St. Jean-Baptiste.

C'est la même pensée qui a porté les pères de notre cité à faire graver sur un écusson ces paroles si pleines de sens : *Concordia salus* (l'union, c'est le salut.) Pourquoi faut-il que ces belles paroles soient si souvent oubliées ? Pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer l'absence de cette union inestimable, alors qu'il serait de la plus haute importance que tous les Canadiens-Français fussent unis comme un seul homme ? N'est-il pas souverainement regrettable de voir des dissidences se produire jusque dans nos grandes démonstrations nationales ? Et puis, que dire de l'acharnement des partis qui déchirent sans cesse le sein de la patrie, notre mère commune ? Que dire enfin de cette guerre de plume, de tribune et de *husting* qui neutralise nos forces au profit de nos adversaires ? N'y a-t-il pas de quoi faire saigner tout cœur véritablement ami de son pays ?

Cette union précieuse, sans laquelle nous nous annihilons, demandons-la à la foi. La foi, qui engendre la charité et l'union, produira encore ce *dévouement* sans borne qui devrait caractériser tous les descendants des Champlain, des Montcalm et de tant d'autres dont les noms devraient être sans cesse présents à notre souvenir. Et cette foi, cette union, ce dévouement, fruits bénis du catholicisme, produiront à leur tour en nous l'*espérance nationale*, car, selon un éminent publiciste, *un peuple vraiment catholique ne meurt pas*. Nos adversaires peuvent être nombreux et puissants ; ils peuvent sans cesse redoubler d'efforts ; les difficultés qui se dressent contre nous peuvent paraître humainement insurmontables, si nous sommes de véritables hommes de foi, d'union et de dévouement, si nous savons marcher avec fidélité dans la voie que nous ont tracée nos héroïques ancêtres,—comme cela s'est vu aux époques les plus critiques de notre histoire,—nous triompherons de tous les obstacles, nous nous montrerons dignes de notre origine et du glorieux patronage sous lequel nous avons été placés ; nous correspondrons à notre sublime vocation, nous continuerons l'œuvre de Dieu, les *Gesta Dei per Francos* en ce pays, nous aurons la consolation de voir prospérer notre patrie de la terre, en attendant le bonheur ineffable d'habiter la patrie du ciel.